

JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISANT
Tous les VENDREDIS

Le Clairon

PUBLIÉ PAR
L'Imprimerie Yamas
INCORPORÉE.

L'ASSEMBLÉE DE ST-CHARLES

INAUGURATION D'UNE PLAQUE HISTORIQUE

Au moment où nous avons vu notre autonomie menacée et nos droits constitutionnels compromis, les braves citoyens de la rive sud, les fils et petits-fils des patriotes de 1837, ont eu l'idée de commémorer la mémoire de l'époque la plus héroïque de notre histoire en organisant une assemblée, ou plutôt un pèlerinage à l'histoire village de Saint-Charles. C'est sur le site même où s'est tenue la mémorable assemblée des Six Comtés que la foule était réunie dimanche. A côté de l'ancienne maison du Dr. Duvert, qui était vice-président de l'assemblée de 1837, à côté du docteur Nelson, nous avons entendu les représentants de quatre de ces comtés, ainsi qu'un conseiller législatif prononcer des discours émus.

L'estrade d'où parlaient les orateurs touchait à cette antique galerie d'où Louis-Joseph Papineau a harangué la foule, le 23 octobre 1837, et où Chénier et lui ont proposé les fameux principes qui sont devenus la base de notre gouvernement responsable.

Trois mille personnes venues de tous les comtés voisins et de Montréal assistaient à cette assemblée et la cérémonie a débuté par le dévoilement d'une plaque érigée par la Société historique de Montréal. Mme P.-H. Hébert, épouse du maire de Saint-Charles a dévoilé le monument, cependant que la Philharmonique de St-Hyacinthe jouait "O Canada" et le God Save the King. Madame Joseph de Lorimier, fille de feu le lieutenant-gouverneur L.-P. Brodeur, a déposé au pied du monument des fleurs offertes par le juge P.-G. Martineau et l'honorable Ernest Choquette, conseiller législatif.

Au début de l'assemblée, M. L.-J.-N. Blanchet, président du cercle J. O. Dion, conservateur du Fort de Chambly, a dit quelques mots pour expliquer les raisons de la réunion. Les Canadiens-français doivent se tenir unis et se souvenir de leur histoire. Nous ne devons pas oublier les leçons qui nous ont été enseignées aux jours troublés de 1837, mais nous devons en garder la mémoire pour toujours et avoir en l'esprit la conservation de nos droits.

On remarque sur l'estrade, M. T.-D. Bouchard, qui, avec le docteur C. A. Bernard, député de Rouville; M. Alexandre Thurber, député de Chambly, et le docteur A. Bouthillier, député de St-Jean, représentent quatre des six représentants de comtés réunis au même endroit en 1837. L'honorable M. Ernest Choquette, conseiller législatif est aussi sur l'estrade. M. Blanchet lit des télégrammes d'excuses de l'hon. Athanase David, de MM. J.-B.-T. Lafrenière, député de Richelieu, et J.-M. Richard, député de Verchères, qui devaient prendre part à l'assemblée.

La plaque qui a été dévoilée est en simili-bronze et repose sur un pilier du même métal. Elle porte ces mots :

L'assemblée des six comtés qui formula les principes du gouvernement responsable eut lieu dans cette paroisse le 23 octobre 1837.

M. T.-D. BOUCHARD.

M. Bouchard, représentant de St-Hyacinthe à la Législature, parle le premier et fait un historique de la célèbre assemblée de '37. "C'est du perron de cette maison (il montre l'ancienne demeure du docteur Duvert) que le représentant à cette époque du comté de St-Hyacinthe, M. Louis Blanchard, a proposé une des 13 résolutions adoptées par les patriotes. Nous savons tous ce qu'était ce soulèvement de 1837, mais beaucoup ignorent encore s'il a été justifié ou non, si les hommes qui se sont révoltés sont à louer ou à blâmer. Nous allons pour cela examiner l'histoire. Nous sommes à 89 ans de cette époque et la perspective historique est assez longue pour nous permettre de porter jugement. Voyons ce qu'était la situation du pays en 1830 et jusqu'à 1841".

L'orateur fait alors un tableau du gouvernement de cette époque entièrement opposé aux Canadiens de langue française et composé d'un gouverneur plus ou moins antipathique, d'une Chambre Haute et d'une Assemblée Législative élue par le peuple. Le mécontentement existait depuis longtemps, depuis 1791 et, à cette époque, les libéraux anglais s'étaient déjà préoccupés de la situation latente au Canada.

Fox, un des membres le plus important du parti whig, se prononçant contre la division du Canada en deux provinces, dans la Chambre des Communes anglaise, disait en 1791 :

"Il est important que cette colonie susceptible de liberté et de progrès n'ait rien à envier à ses voisins. Le Canada doit rester attaché à la Grande-Bretagne par la volonté de ses habitants ; il est impossible de le conserver autrement. Mais pour cela il faut que les habitants sentent que leur situation est aussi heureuse que celle des Américains".

Telle était l'opinion d'un libéral anglais bien avant que les troubles de 1837 n'éclatassent. Les Canadiens de l'époque avaient soif de liberté. Ils ne voulaient pas de cette assemblée législative nommée par le Gouverneur et de ces ministres à la solde du Gouverneur. L'agitation des Canadiens contre les deux conseils commençait à ébranler le bureau colonial dont le ministre écrivit en 1830 à Sir James Kempt alors gouverneur du Bas-Canada pour lui demander s'il ne serait pas à propos de changer la constitution de ces deux corps, surtout d'y introduire plus d'hommes indépendants du pouvoir, c'est-à-dire sans emploi de la couronne. Kempt répondit que le conseil législatif était composé de 23 membres, dont douze fonctionnaires, 16 protestants et 7 catholiques, et le conseil exécutif de neuf membres, dont un seul indépendant du gouvernement et un seul catholique et qu'il ne pouvait recommander de changements considérables. Aussi-

tôt que cette réponse fut connue en Canada les principaux habitants des comtés de Richelieu, Verchères, Saint-Hyacinthe, Rouville et Chambly s'assemblèrent à Saint-Charles sous la présidence de M. Debartzsch et déclarèrent que si les deux conseils n'étaient pas réformés, il fallait s'attendre aux plus funestes désordres, parce qu'il ne restait plus d'espoir de voir rétablir l'harmonie entre les différentes branches de la législature.

Kempt pour éviter d'avoir à se prononcer catégoriquement demanda et obtint son rappel.

A la fin de la session de 1834 Lord Aylmer, le gouverneur, prétendit en fermant la Chambre que, quelles que fussent les opinions dans l'enceinte de l'assemblée, la tranquillité la plus profonde régnait au dehors. "Cette dernière observation, dit Garneau, était des plus imprudentes. C'était inviter les membres qui avaient voté pour les 92 résolutions, à prouver au gouverneur qu'ils exprimaient les sentiments de la masse du peuple; et c'est ce qu'ils firent en organisant une manifestation générale qui aboutit à l'insurrection."

LE DROIT DE PROTESTER

Il y a des gens, et parmi eux des Canadiens-français, qui ont contesté à nos ancêtres ce droit de protester. On les a traités de "révoltés" et "d'insurgés". De hautes autorités les ont condamnés.

Pour la défense de quels droits luttèrent-ils avec raison, écoutons Lord Durham lui-même dans son rapport au gouvernement anglais : "C'est une vaine illusion, disait-il, que de s'imaginer que de simples restrictions dans la constitution, ou qu'un système exclusif de gouvernement, puissent porter une assemblée, forte de la conscience qu'elle a pour elle l'opinion de la majorité du peuple, à regarder certaines parties du revenu public comme hors de son contrôle, et se borner à la simple fonction de faire des lois, en restant spectatrice passive ou indifférente, pendant qu'on exécute ou qu'on élude ces lois et que des hommes, dans les intentions ou la capacité desquels elle n'a pas la plus légère confiance, conduisent les affaires du pays. Elle peut passer ou rejeter des lois, accorder ou refuser des subsides, mais elle n'a aucune influence sur la nomination d'un seul serviteur de la couronne. Le conseil exécutif, les officiers judiciaires, tous les chefs de département, sont nommés sans aucun égard pour les vœux du peuple ou de ses représentants, et même il ne manque pas d'exemples que la simple hostilité à la Chambre d'assemblée ait fait élever les personnes les plus incompétentes à des postes d'honneur et de confiance."

"Depuis le commencement jusqu'à la fin des dissensions qui remplissent l'histoire parlementaire du Bas-Canada, je vois, ajoutait-il, que l'assemblée a toujours été en guerre avec le conseil pour des pouvoirs qui lui sont essentiels d'après la nature même du gouvernement représentatif."

Mais il est une autre autorité qui explique les causes du soulèvement de 1837 et fait voir les conséquences. Nous allons voir tout à l'heure l'opinion de lord Gosford.

À cette époque l'assemblée des représentants comprenait que le peuple ne voulait pas être opprimé plus longtemps et elle n'avait qu'un moyen de résister: refuser le vote du budget, ou des subsides accordés au gouvernement et au conseil législatif. C'est ce qu'elle fit en 1836, puis en 1837, alors que lord John Russell proposa à la Chambre d'Angleterre de dénoncer la constitution canadienne et de payer les fonctionnaires et les conseillers législatifs en taxant le peuple de force. En même temps, le Gouverneur du Canada défendait les assemblées et celle qui s'est tenue à Saint-Charles fut une protestation contre cet attentat à notre liberté. Nos ancêtres étaient trop français pour accepter cette tyrannie et le peuple français n'a jamais enfanté d'esclaves. Nous avons vu comment lord Durham avait justifié notre attitude.

En 1839, parlant contre le bill d'union des Deux Canadas Lord Gosford disait à la Chambre des Communes anglaises: "Il y a, surtout à Montréal et dans les environs des habitants anglais, auxquels tous les hommes libéraux et indépendants ne peuvent qu'être hostiles, et dont les actes et la conduite ont été caractérisés par un esprit de domination sur toute la population d'origine française; ils ont toujours aspiré à posséder le pouvoir et le patronage du pays. C'est à eux qu'il faut principalement attribuer les troubles qui viennent d'avoir lieu... Une section intéressante et violente du parti mercantile voulait, en persévérant dans ses fausses représentations, faire appuyer ses desseins par ses amis en Angleterre; et ce sont ces fausses représentations, ainsi répandues, qui ont amené les malheurs qui sont arrivés."

Lord Brougham protestant en 1838 à la Chambre des Communes en Angleterre contre le bill de suspension de la constitution canadienne disait: "On blâme les Canadiens avec véhémence; mais quel est le pays, le peuple qui leur a donné l'exemple de l'insurrection? Vous vous récriez contre leur révolte, quoique vous ayez pris leur argent sans leur consentement, et anéanti les droits que vous vous faisiez un mérite de leur avoir accordés. Vous énumérez leurs autres avantages; ils ne payent pas de taxes; ils reçoivent des secours considérables de ce pays; ils jouissent de précieux avantages commerciaux que nous payons cher, et vous dites: Toute la dispute vient de ce nous leur avons pris vingt mille louis sans le consentement de leurs représentants! Vingt mille louis sans leur consentement! Certes ce fut pour vingt chelins qu'Empden résista et acquit par sa résistance un nom immortel pour lequel les Plantagenets et les Guelphes auraient donné tout le sang qui coulait dans leurs veines! Si c'est un crime de résister à l'oppression, de s'élever contre un pouvoir usurpé et de défendre ses libertés attaquées, quels sont les plus grands criminels? N'est-ce pas nous-mêmes qui avons donné l'exemple à nos frères américains? Prenons garde de les blâmer trop durement pour l'avoir suivi!"

M. Waburton, au cours du même débat se prononça pour l'émancipation. "L'Angleterre a aidé à préparer la liberté en Grèce, en Pologne, dans l'Amérique du Sud, dans le Hanovre, pourquoi vouloir priver le peuple canadien de ce bienfait?"

DES OPINIONS ANGLAISES

M. Bouchard fait ensuite allusion à la noble attitude de Wallace résistant à l'annexion de l'Ecosse à l'Angleterre et ajoute: "Comme il le disait, parlant de l'Angleterre, nous sommes heureux de nous allier à elle comme un frère est allié à son frère, mais non pas comme un esclave à son maître".

"Je n'ai cité que des opinions anglaises, dit-il, et j'ai mes raisons. On a tellement écrit et parlé sur ce sujet au Canada que des opinions canadiennes pourraient paraître prévenues. Vous savez tous assez notre histoire pour juger. Comme nos pères vous avez soif de liberté et rien ne pourra vous enlever vos droits. Nous sommes heureux de faire partie aujourd'hui de l'empire anglais, mais nous voulons notre autonomie la plus entière et jamais personne ne viendra nous dicter nos actes pas plus que la manière de nous gouverner."

M. L. J. H. Blanchet, en remerciant l'orateur, dit un mot de l'ancien curé Blanchet qui était présent à l'assemblée de Saint-Charles.

L'HON. ERNEST CHOQUETTE

L'honorable Ernest Choquette remercie le cercle Dion d'avoir organisé cette fête du souvenir. Il rappelle le célèbre tableau d'Alexander revoir devant lui cette assemblée de Canadiens jaloux de leurs droits, fiers de leur naissance et décidé à défendre leurs prérogatives jusqu'à la dernière goutte de leur sang.

Aussi est-ce avec une émotion véritable, croyez-le bien, que je participe à cette impressionnante manifestation et que, comme fils de la vieille vallée du Richelieu, je remercie les inspirateurs pour la touchante pensée qu'ils ont eue de commémorer ces glorieux souvenirs historiques.

Je demeure trop près de Saint-Charles et de Saint-Denis, il est vrai, pour n'avoir pas déjà fait ce pèlerinage. Comme vous, j'ai éprouvé le besoin de reconstituer la scène, sur les lieux mêmes; comme vous, je suis venu écouter si, au-dessus du Richelieu endormi, quelque écho ne palpait pas encore des harangues et des acclamations enflammées qui tour à tour alternaient, en ce jour lointain d'octobre.

C'est en vain toutefois que nous cherchons la colonne, coiffée du bonnet phrygien, et qui fut, à cette occasion, érigée en l'honneur de Papineau. Il n'en reste plus de vestiges. Quant au vieux "Chêne de la Liberté" drapé, celui-là, aux couleurs de France et qui demeura si longtemps le témoin tenace et vénéré de cet événement historique, il manque lui aussi. Vous n'en trouverez plus que la souche obstinée, au rebord du talus, qui borde le chemin public.

Mais, par contre, combien le spectacle que nous offrons tous ensemble, en ce moment, nous aide à reconstituer le reste du tableau.

Car n'avez-vous pas, en effet, déjà commencé à dresser quelque part, une fruste estrade, à grouper dessus des personnages, à ébaucher des silhouettes dont le profil tendu et tourmenté se découpe sur le vide de l'horizon?... Ne roulez-vous pas en vous-mêmes des noms que vous cherchez à leur apposer?

Et alors, ne vous étonnez pas s'il monte bientôt soudainement en vous quelques frémissements, émotions étranges et inattendues. Car vous les apercevrez tous sortir tout à coup vivants de votre réce... Le docteur Nelson, président; Drolet, le Dr. Duvert, vice-président; Boucher-Belleville secrétaire. Et puis ce seront les députés Rodier, Côté, Ovide Perrault. Un mois plus tard à St-Denis—Viger, Lacoste; puis les animateurs Brown, Girod, puis les dominant tous faisant du haut de l'estrade éclater son verbe jusqu'aux rives opposées de St-Marc — Lui... le tribun... Papineau.

Aussi croyez bien, M. Bouchard, que toute notre région vous est reconnaissante pour votre ardeur à vous souvenir aussi du passé et pour avoir amené l'Etat à marquer d'un poteau symbolique l'endroit où la légende locale s'accorde à situer la tenue de cette émouvante assemblée. Car elle fut comme celle du jeu de paume, sous la révolution française, le prélude véritable de nos libertés législatives et de la souveraineté de nos parlements.

Sans doute, messieurs, ces droits furent rudes et douloureux à obtenir mais tout ce qui a été accompli de grand sur la terre, ne l'a-t-il pas toujours été au nom d'espérances exagérées?

Les Patriotes furent vaincus, dispersés, exilés, tués.

L'histoire nous dit que la révolte parut d'abord un désastre (Lancôt). "La constitution fut suspendue. L'Union des deux Canadas fut décrétée; la langue française supprimée. Mais l'on ne tue pas la pensée, le droit ne meurt pas. Dix ans plus tard, les morts triomphaient. L'une après l'autre, les 92 résolutions proclamées ici s'inscrivaient aux pages de notre constitution."

La langue française pénétrait au Parlement. Un Canadien-français gouvernait le pays. Les représentants du peuple devenaient les seuls arbitres de l'administration, et c'est l'électorat lui-même qui se chargeait de faire claquer sur les doigts des gouverneurs les règles constitutionnelles dont ils auraient pu s'écarter.

Et la démonstration, comme la synthèse de tout ça, nous la trouvons justement même, à Québec, dans le spectacle offert à l'arrivée de notre nouveau-gouverneur: c'est-à-dire dans ce serment prêté par lui, dans ce cercle de ministres et de députés, puissants par la seule force du mandat qu'ils détiennent de la volonté populaire; dans toutes ces procédures en somme marquées du sceau le plus démocratique. Mais ce qui seul au fond cependant a permis tout ça, croyez-le bien, messieurs, c'est la protestation enflammée, jaillie des 5,000 poitrines de patriotes massés autrefois, ici-même, et protestation que Papineau fit retentir et rebondir de sa voix puissante jusqu'aux confins du pays. Puis ce fut le cri final de la révolte, la détermination exaltée de donner sa vie, ces deux actes décisifs pour l'accomplissement desquels les

**EXPOSITION DU
CERCLE DES
FERMIERES**

DE ST-BARNABE-SUD

22 Septembre, 1926.

Nous donnons ci-après les noms des heureuses gagnantes de l'exposition du Cercle des Fermières de St-Barnabé-Sud.

CLASSE 1

CULTURE POTAGERE
Collection de légumes

- 1 Mme Damase Caron.
- 2 Mme Doria Fafard.
- 3 Mme Alcide Leblanc.
- 4 Mme Napoléon Girouard.

Pommettes

- 1 Mme Louis Gaudette.
- 2 Mme Damase Caron.
- 3 Mme Edouard Gadbois.
- 4 Mme Napoléon Girouard.

Concombres.

- 1 Mme Samuel Lamoureux.
- 2 Mme Noël Loranger.
- 3 Mme Doria St-Jean.
- 4 Mme Alcide Leblanc.

Melons.

- 1 Mme Antoine Yvon.
- 2 Mme André Rodier.
- 3 Mme Napoléon Girouard.
- 4 Mme Hilaire Blouin.

Choux.

- 1 Mlle Mélina St-Jean.
- 2 Mlle Alice Blouin.
- 3 Mme Alcide Leblanc.
- 4 Mme Hilaire Blouin.

Oignons plantés

- 1 Mme Noël Loranger.

- 2 Mme André Rodier.
 - 3 Mme Damase Caron.
 - 4 Mlle Alice Blouin.
- Tomates**
- 1 Mme Joseph Girouard.
 - 2 Mlle Alice Blouin.
 - 3 Mme Aimé Laplante.
 - 4 Mme Edouard Gadbois.

Maïs

- 1 Mme Antoine Yvon.
- 2 Mme Damase Caron.
- 3 Mme Louis Gaudette.
- 4 Mme Michel Gaudette.

Citrouilles

- 1 Mme Doria Fafard.
- 2 Mme Joseph Lapierre.
- 3 Mme André Rodier.
- 4 Mme Napoléon Girouard.

Betteraves.

- 1 Mme Damase Caron.
- 2 Mlle Alice Blouin.
- 3 Mme Joseph Girouard.
- 4 Mme Michel Gaudette.

Carottes.

- 1 Mlle Alice Blouin.
- 2 Mme Jos. Lapierre.
- 3 Mme Hilaire Blouin.
- 4 Mme Jos. Girouard.

Choux de Siam.

- 1 Louis Gaudette.
- 2 Mme Aimé Laplante.
- 3 Damase Caron.
- 4 Mme Doria Fafard.

Patates.

- 1 Mme Michel Gaudette.
- 2 Mme Pierre Salvail.
- 3 Mme Aimé Laplante.
- 4 Mme Alcide Leblanc.

Oignons Germés

- 1 Mme Antoine Yvon.
- 2 Mlle Mélina St-Jean.
- 3 Mlle Alice Blouin.
- 4 Mme Joseph Phaneuf.

Conserves de légumes

- 1 Mme Damase Caron.
- 2 Mme Octave Caron.
- 3 Mme Wilfrid Guilbert.
- 4 Mme Pierre Salvail.

Miel

- 1 Mme Damase Caron.
- Confitures 2 bocaux**
- 1 Mme Damase Caron.
 - 2 Mlle Victoria Guilbert.
 - 3 Mme Noël Loranger.
 - 4 Mme Pierre Salvail.

Conserves de fruits.

- 1 Mme Pierre Salvail.
- 2 Mme Louis Gaudette.
- 3 Mme Damase Caron.
- 4 Mme Octave Caron.

CLASSE 2

ART CULINAIRE

Beurre

- 1 Mme Damase Caron.
- 2 Mme Alcide Leblanc.
- 3 Mme Doria Fafard.
- 4 Mme Doria St-Jean.

Savon.

- 1 Mme Eugène Henry.
- 2 Mme Damase Caron.
- 3 Mme Doria Fafard.
- 4 Mme Joseph Lapierre.

Pain de ménage.

- 1 Mme Wilfrid Guilbert.
- 2 Mme Noël Loranger.

CLASSE 3

TRAVAUX DOMESTIQUES

Draps de Toile

- 1 Mlle M.-Anne Leblanc.
- 2 Mme Aldérie Guilbert.
- 3 Mme André Rodier.
- 4 Mme Joseph Girouard.

Ouvrages non classés.

Prix Spéciaux.

- 1 Mme Damase Caron.
- 2 Mme Edouard Gadbois.

- 3 Mme Aimé Laplante.
 - 4 Mme Jos. Girouard.
 - 5 Mme Louis Riendeau.
- 3 essuie-mains de lin**
- 1 Mme Edouard Gadbois.
 - 2 Mme Isaïe Marion.
 - 3 Mme Alcide Leblanc.
 - 4 Mlle Marie-Anne Leblanc.

- 1 Mme Isaïe Marion.
- 2 Mme Damase Caron.
- 3 Mme Alcide Leblanc.
- 4 Mme André Rodier.

Nappe de lin

- 1 Mme Doria Fafard.
- 2 Mme Noël Loranger.
- 3 Mme André Rodier.
- 4 Mlle Marie-Anne Leblanc.

3 serviettes de lin.

- 1 Mme Damase Caron.
- 2 Mme Doria Fafard.
- 3 Mme Hilaire Blouin.
- 4 Mme Edouard Gadbois.

5 vgs de toile simple.

- 1 Mme Doria Fafard.
- 2 Mme Alcide Leblanc.
- 3 Mme Edouard Gadbois.
- 4 Mme André Rodier.

Broderie 3 morceaux

- 1 Mme Osias Sansoucy.
- 2 Mme Octave Caron.
- 3 Mme Doria St-Jean.
- 4 Mme Damase Caron.

Ouvrage à fil tiré.

- 1 Mlle Victoria Guilbert.
- 2 Mme Eugène Henry.
- 3 Mlle Irène L'Heureux.
- 4 Mme Octave Caron.

Tapis Crocheté

- 1 Mme Damase Caron.
- 2 Mme Joseph Phaneuf.
- 3 Mme Joseph Lapierre.
- 4 Mme Doria Fafard.



Le ciment avec lequel est construit le barrage Kenogami

L'immense barrage à Portage des Roches, sur la Rivière Chicoutimi fut construit en béton fait avec du ciment "CANADA."

Cette entreprise n'est qu'une des nombreuses constructions où le ciment "CANADA" a joué un grand rôle.

Des élévateurs à grain, de dimensions énormes à Québec et à Montréal, le barrage Gouin, les usines génératrices de l'électricité à La Gabelle et Ile Maligne, Chicoutimi, sans mentionner un grand nombre d'autres merveilles du génie où le

CIMENT "CANADA"

a été employé. Ce même ciment de qualité supérieure et uniforme est vendu chez le marchand de ciment "CANADA" dans votre localité. Notre immense capacité de production et d'entreposage vous permet de vous procurer le ciment dans n'importe quelle quantité et au moment où vous le voulez.

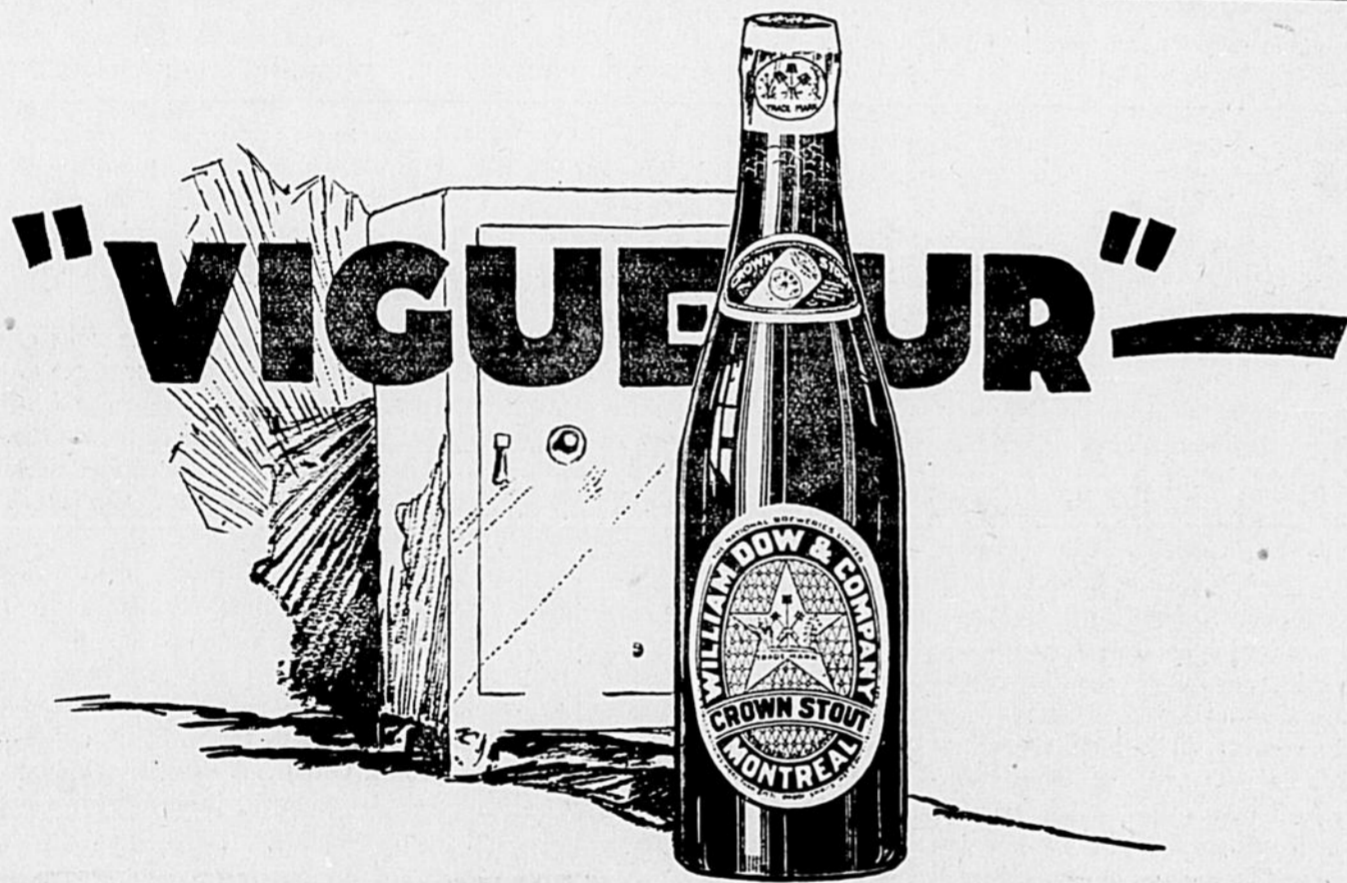
Notre Département de Renseignements est à votre disposition pour toute information au sujet de travaux ou le béton peut être employé. Consultez-nous en aucun temps. Ce Service est gratis.

Canada Cement Company Limited

**LE BETON
CANADA CIMENT
EST PERMANENT**

Edifice Canada Cement Company
Carré Phillips Montréal

Bureaux des ventes: Montréal Toronto Calgary Winnipeg



Un breuvage vivifiant, hautement apprécié pour ses qualités fortifiantes.

DOW CROWN STOUT restaure les forces épuisées et redonne de la vitalité.

Faites en l'essai aujourd'hui.

Dow

CROWN STOUT

Produit de la fameuse brasserie Dow

MAGASIN DE HAUTES NOUVEAUTES

Il est reconnu que pour avoir le plus grand choix d'Etouffes à Robes, Soies de Fantaisie pour Blouses, Garnitures, Collets, Dentelles Sacoques, etc., il faut visiter le magasin BERGERON & SICOTTE.

Un immense assortiment d'Indiennes, Ducks, Mousselines, Organdis des couleurs les plus nouvelles; aussi Cotonnades de toute sortes.



TAPIS ET PRELARDS.

Notre département de Tapis et de Prelards est reconnu comme étant le plus considérable en ville.

Nous attirons votre attention sur nos Tapis tout-laine de la marque "MAPLE LEAF" supérieur à tout autre tapis de ce genre comme couleur et durabilité.

Tapis de foyers, Prelards jusqu'à 4 verges de large. Portières, Rideaux, Tapis lavables, etc.

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA

BERGERON & SICOTTE
ST-HYACINTHE

A VENDRE

BEAU BOIS FRANC — 3 pds., la plus forte partie en merisier, livré et coupé dans vos cours à 2 coupes pour \$8.50 la corde seulement.

BOIS GAZE. — Nouveau Combustible pour faire votre cuisine rapidement. S'allumera instantanément. Poêle et fournaise au bois ou au charbon aucun danger à s'en servir. Essayez-le, 2 sacs pour 25c ou \$1.00 pour 12 sacs. Livré à domicile.

CHARBON DE BOIS (CHARCOAL). — Célèbre Charbon Brand. Un des meilleurs sur le marché. Prix: 15c le sac ou \$1.50 pour 12 sacs. Livré à domicile.

..... Désirez-vous avoir du bois bien sec durant la mauvaise saison? Nous en avons au delà de 1000 cordes sous nos hangars. Coupé et débité en 6-9-12 pouces; toutes les sortes que vous puissiez désirer. Nos prix sont raisonnables. Crédit ou Comptant, vous serez les bienvenus. Pour faire des bons marchés allez chez

L. A. Plante

30 rue Concorde - Tél. 802 - St-Hyacinthe, P. Q.

Catalogues de lit.

- 1 Mme André Rodier.
- 2 Mme Alcide Leblanc.
- 3 Mme Damase Caron.
- 4 Mme Napoléon Girouard.

Catalogues de plancher

- 1 Mme Damase Caron.
- 2 Mme Alcide Leblanc.

- 3 Mme Noël Loranger.
- 4 Mme Napoléon Girouard.
- Gilet ou Chandail
- 1 Mme Louis Gaudette.
- 2 Mme Pierre Salvail.
- 3 Mme Damase Caron.
- 4 Mme Joseph Phaneuf.

Suite à la page 7

JUSTINE

Ses quarante ans sonnés, las de la vie de restaurant, Emilien Dortal, après bien des hésitations, s'était décidé à prendre une servante. Huit jours ne s'étaient pas écoulés qu'il s'applaudissait de sa résolution. Il avait eu de la chance et n'aurait pu souhaiter mieux que cette brave fille de la campagne qui, la trentaine venue et ses parents morts, avait quitté son village et paraissait elle-même très heureuse d'être entrée à son service.

A coup sûr elle faisait tout son possible pour le satisfaire ne sortant que pour ses achats, frottant, astiquant du matin au soir, dans une rage de travail. Une vraie perle, comme l'on n'en rencontre plus que dans les petites villes, les coins retirés de la province.

Cette perle était sortie malheureusement dans une monture assez peu engageante avec sa taille court, épaisse, ses fortes épaules, sa grosse face ronde criblée de taches de rousseur, sous une chevelure d'un blond fade, mais empreinte d'une expression de douceur et d'humilité résignée qui étaient bien réellement le fond de son caractère.

En l'observant à la dérochée quand il rentrait de son bureau,

en suivant ses allées et venues à travers l'appartement, le comptable ne pouvait s'empêcher de sourire intérieurement de la lourdeur de la gaucherie de ses gestes, de ses maladrotes, ce qui ne l'empêchait pas néanmoins, ne perdant pas une minute, d'abattre plus d'ouvrage qu'une autre plus habile et plus déléguée.

—Ne vous fatiguez pas, Justine, prenez votre temps. Le ménage d'un homme seul n'exige pas tant d'efforts.

Etonnée, elle le regardait de son doux air bovin :

—Il faut ce qu'il faut.

Dortal n'insistait pas, se mettait à table de bon appétit et faisait honneur aux ragoûts, aux bonnes platées de pommes de terre et, le soir, à l'odorante soupe aux choux, cuisine peu raffinée, mais saine, qui le changeait agréablement des menus du restaurant qui, pendant des années, avaient mis à mal son estomac. Jamais ses digestions n'avaient été plus faciles et plus légères.

Aussi ses bénédictions en l'honneur de Justine ne tarissaient-elles pas.

—Pourvu qu'elle n'ait pas, un jour ou l'autre, l'idée de retourner chez elle.

Mais, comme elle paraissait pour le moment très contente de son sort, cette éventualité semblait renvoyée à une date lointaine. Au

surplus, à la première réclamation, il était prêt à doubler ses gages.

Des mois passèrent, et soigné, dorloté par sa servante de plus en plus attachée à lui, Dortal se considérait comme le plus heureux des mortels.

Il éprouva donc une légère contrariété quand, son déjeuner achevé, Justine lui demanda la permission de s'absenter pour deux ou trois jours. Ce désir était trop légitime pour qu'il se permit une observation. Il songea à la lettre qu'elle avait reçue le matin portant, au coin de l'enveloppe, le nom d'un notaire de son canton. Sans doute s'agissait-il de quelque affaire de famille nécessitant sa présence.

—Partez demain, par le premier train, mais revenez le plus tôt possible, car, vous le savez, je ne puis guère me passer de vous.

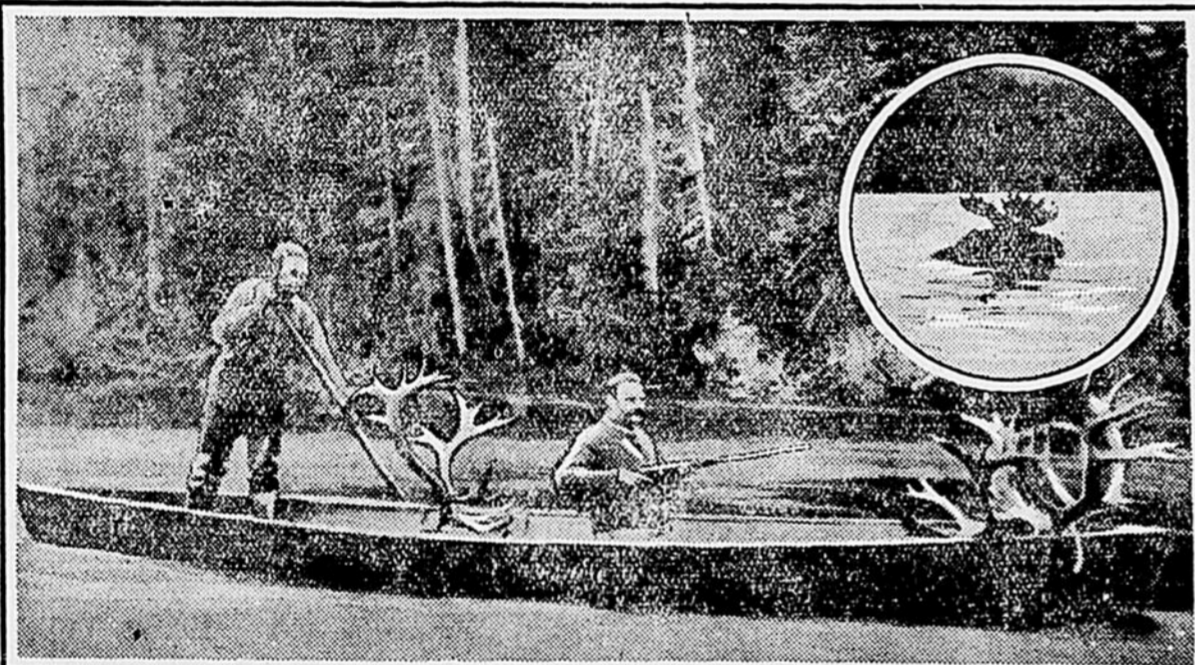
Cette recommandation équivalait à un compliment qui ne parut pas déplaire à l'honnête fille.

Justine partit et Dortal, à son grand déplaisir, dut reprendre le chemin du restaurant. Son absence fut moins longue qu'il ne craignait. Le surlendemain elle était de retour.

—Monsieur va bien? dit-elle en arrivant.

—Très bien, Justine. Je ne vous demande pas si vous avez fait un bon voyage, cela se lit sur votre figure.

Les Meilleures Régions de Chasse Canadiennes



Le progrès de la civilisation, en amenant la disparition des forêts et leur remplacement par des terres cultivées, a causé l'extinction de la plupart des animaux sauvages — plus particulièrement le gros gibier — de la partie méridionale du continent et a forcé les espèces survivantes à chercher refuge dans les vastes forêts, les régions montagneuses et les autres solitudes du Canada septentrional qui constituent, depuis l'époque la plus reculée, l'habitation d'un grand nombre d'espèces.

Les particularités physiques du Canada, ses lacs innombrables, ses immenses forêts, et ses vastes prairies dénuées d'arbres, jointes à la situation géographique du pays, ont contribué à la multiplication de la faune, particulièrement dans le Nord. On rencontre dans ces régions des espèces propres à l'Amérique septentrionale, telles que le bison, l'orignal, le wapiti, le caribou, l'ovibos, le mouflon, le bouquetin des Rocheuses, l'antilope, de même que des animaux féroces tels que l'ours gris, le lynx, le cougar et le chat sauvage.

Dans les provinces de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick le chasseur peut choisir entre plusieurs régions d'accès facile. Ainsi, dans certains districts peu éloignés des voies de communication, il lui est possible de s'installer dans un village et d'effectuer dans les alentours des excursions quotidiennes au cours desquelles il chassera le canard, l'outarde ou autre

gibier à plume ou menu gibier à poil. S'il le préfère, il peut se rendre en voiture, à pied ou en canot dans les régions plus reculées où se rencontrent l'ours, l'orignal, le chevreuil, le chat sauvage, le loup, le canard, l'outarde, la perdrix, le faisan, le pluvier, la poule des prairies, la caille et le tétras.

Les provinces de Québec et d'Ontario renferment dans leurs limites quelques-unes des régions les plus giboyeuses de l'Amérique. Bien que, dans quelques districts du Québec, le droit de chasse ait été concédé à des clubs régulièrement constitués, il existe encore de vastes étendues où tout le monde a le droit de chasser l'orignal, le chevreuil, le caribou, l'ours, le loup, le lièvre, le canard, l'outarde, la perdrix, le faisan, le pluvier, la caille et le tétras. L'Ontario possède un si grand nombre de régions de chasse facilement accessibles que, en faisant son choix, le chasseur n'a qu'à tenir compte de la distance qu'il est prêt à parcourir et de la sorte de gibier qu'il préfère.

La Colombie-Britannique et la partie occidentale de l'Alberta, c'est-à-dire la région comprise entre les contreforts de l'est des Rocheuses et l'océan Pacifique, offrent un frappant contraste avec les autres parties du pays, tant sous le rapport des espèces d'animaux qu'on y rencontre que sous celui des méthodes de chasse. On y trouve le mouflon, l'haplocère, le cougar ou lion des montagnes et l'ours gris, ainsi que l'orignal, le caribou, le chevreuil et l'ours. Le gibier à plume comprend le tétras, la perdrix de

Hongrie, la poule des prairies, le faisan et plusieurs variétés d'oies et de canards de même que plusieurs autres oiseaux de moindre importance. Les méthodes y sont quelque peu différentes de celles que l'on emploie dans les autres provinces canadiennes, on ce que l'on se sert de chevaux de bât pour le transport des approvisionnements, de sorte qu'il faut un temps considérable pour se rendre au lieu choisi et en revenir.

Le Canada accueille avec la plus grande cordialité les chasseurs qui apprécient les avantages qu'il leur offre et se conforment aux mesures prises en vue d'assurer la conservation de la faune. Le ministère de l'Intérieur a réuni un grand nombre de renseignements sur les conditions de chasse au jour par l'obtention de données additionnelles; il est donc en mesure de fournir aux sportsmen des cartes à grande échelle, et de leur donner des détails précis sur les diverses régions de chasse ainsi que des renseignements d'intérêt général touchant le gibier de toutes les parties du Canada.

Il en est de même du Pacifique Canadien, dont les lignes de chemins de fer desservent les régions les plus giboyeuses du Canada, tant dans l'Ouest que dans l'Est. Cette compagnie a organisé un département qui a pour mission spéciale de renseigner les sportsmen sur les meilleurs régions de chasse. Ses cartes et publications diverses sont pour cela d'une précieuse utilité.

ESSAYER de comparer le Chrysler "60" avec un type ordinaire de Six c'est comparer deux choses totalement différentes.

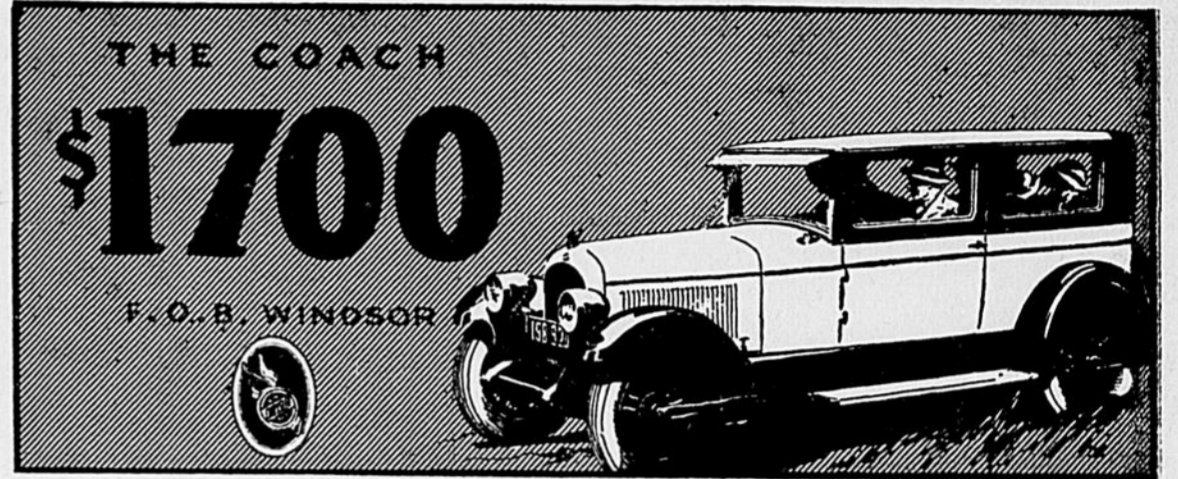
Il ne saurait y avoir de mesure comparative de valeur, par exemple, entre le Chrysler "60", avec sa capacité de soixante milles à l'heure et plus, et un autre char offrant beaucoup moins.

La différence dans le confort de ces soixante milles Chrysler et la vitesse moindre et la vitesse moins facile de l'autre, est tout aussi marquée.

Le facteur vital qui contribue à rendre la valeur plus grande dans le Chrysler "60" a sa source dans la seule chose qui

ne saurait être copiée—la technique créatrice et la précision manufacturière du Chrysler tel qu'exprimé dans le système d'uniformisation de la qualité.

Dans le Chrysler "60" la chose s'exprime spécialement par des qualités dont l'évidence frappante ne saurait vous échapper—les plus belles qualités de marché et de manoeuvre que vous ayez jamais éprouvées, une agilité des plus merveilleuses, et une richesse jaillissante de force qui n'arrête et n'hésite jamais une seule seconde.



Performance, longue durée et qualité Chrysler. Spacieuses carrosseries luxueuses capitonnées en beau mohair dans les modèles fermés. Attractives nouvelles harmonies de couleurs. Soixante milles et plus à l'heure. Accélération de l'éclair. Épatante économie de 26 milles au gallon. Élégance et beauté caractéristique du Chrysler. Phénoménale aisance de la marche. Freins hydrauliques Chrysler aux quatre roues. Filtre à l'huile et nettoyeur d'air. Lubrification à pleine pression. Vilebrequin à sept coussinets. Neutralisateur d'impulsion. Contrôle multiple de la chaleur. Niveleurs de la route, en avant et en arrière. Le nouveau Chrysler six "60" plus léger est le six le meilleur marché qui se soit jamais construit pour combiner toutes ces caractéristiques des autos finis.

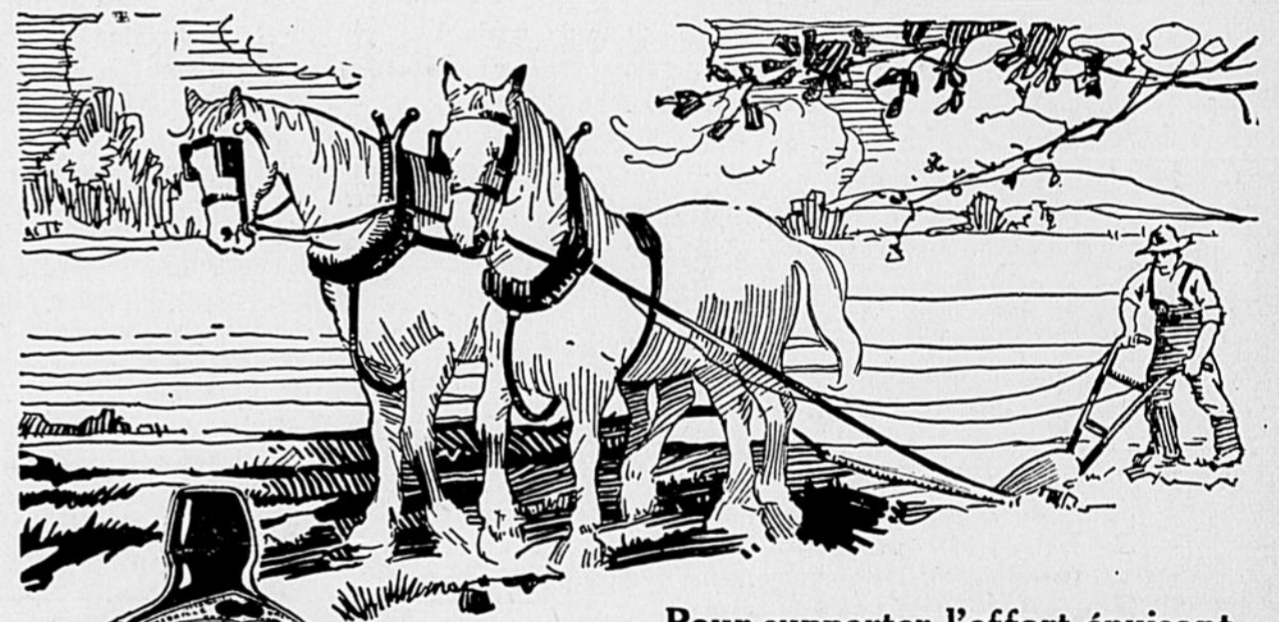
CHRYSLER "60"

CHRYSLER "60"—Auto de Tourisme, \$1,485; Routière, \$1,550; Coupé Club, \$1,605; Coach, \$1,700; Sedan, \$1,835. Tous prix f. à b. Windsor, Ontario, (fret seulement à ajouter) y compris taxes, pare-chocs en avant et en arrière, pneu de rechange, couverture de pneu et réservoir plein de gazoline. Les numéros des modèles Chrysler indiquent le nombre de milles à l'heure.

TEL. 280

GARAGE DROLET

55 1/2 RUE ST-FRANÇOIS :: ST-HYACINTHE, P. Q.



Pour supporter l'effort épuisant des durs travaux de la ferme et lutter contre les intempéries et la maladie, rien n'égale le

Gin Canadien Melchers Croix d'or

Fabriqué à Berthierville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement Fédéral, rectifié quatre fois et vieilli en entrepôt pendant des années.

TROIS GRANDEURS DE FLACONS

- Gros: - 40 onces \$3.65
- Moyens: - 26 onces 2.55
- Petits: - 10 onces 1.10

The Melchers Gin & Spirits Distillery Co., Limited, Montréal Distillerie à Berthierville

Ses yeux gris brillaient en effet d'un éclat inaccoutumé.

Il eut une inquiétude soudaine. —Je le devine, dit-il, vous allez vous marier.

Elle secoua la tête.

—Monsieur fait erreur, Il ne s'agit pas d'un mariage, mais d'un héritage. Un oncle que j'avais à Paris m'a laissé tout son bien.

—Vous étiez l'héritière toute désignée.

—Bien sûr, mais il aurait pu le quitter ?

laisser à une autre... à une étrangère.

—Il aurait eu tort. Et cet héritage est important.

—Trois cent mille francs, d'après ce que m'a dit le notaire de chez nous.

Dortal fit un soubresaut.

—Vous voilà devenue le plus riche parti dans votre village, mes félicitations.

Et, naturellement, vous allez me

—C'est point mon idée, je restai chez monsieur, s'il est content de mes services.

Il la regarda, l'air ahuri.

—Avec une telle fortune vous n'allez pas continuer à laver la vaisselle !

—A beau avoir des rentes, il faut s'occuper.

—Vous pourriez, il me semble, trouver une autre occupation.

Ce fut au tour de Justine de lui

NOTES LOCALES

STAT CIVIL

CATHEDRALE

Baptêmes

Oct. 9. — Marie, Béatrice, Carmelle, enfant de Charles Auguste Leduc et de Florence Lusignan. Parrain et marraine : Eugène Cousineau et Béatrice Lusignan, épouse du parrain et tante de l'enfant.

Oct. 12. — Joseph, Zéphirin, Fernand, enfant de Zéphirin Laroche et de Rose-Alma Beaudreau. Parrain et marraine : Hormidas Beaudreau et Marie Auger, oncle et tante de l'enfant.

Mariages

Oct. 11. — Entre Joseph Mailloux, fils de Joseph Mailloux et de Délia Breton; et Odéline Hébert, fille de Gilbert Hébert et de Angéline Hébert.

Oct. 12. — Entre Joseph Norbert Beaugard, fils de Henri Beaugard et de Aurélie Lussier; et Zénaïde Bessette, fille de Cyrille Bessette et de Aurore Allard.

Sépultures

Oct. 8. — Marguerite, enfant de Roméo Robert et de Marie Rose Jodoin, décédée à l'âge de six semaines.

Oct. 13. — Denise, enfant de Willie Robert et de Eva St-Onge, décédée à l'âge de treize mois.

PAROISSE

Baptêmes

Oct. 7. — Joseph, Origène, Maurice Laroche, enfant de Albéric Laroche et d'Isabelle Casavant. Parrain et marraine : Origène Casavant et Marie-Louise Casavant, oncle et tante de l'enfant.

Oct. 12. — Jean, Paul, Fernand, enfant de Prosper Leclerc et de Marie-Ange Bergeron. Parrain et marraine : Théodore Leclerc et Adénaïde Lafrance, grands-parents.

Oct. 13. — Joseph, René, Jean, Paul, enfant de Wilfrid Porlier et de Oliva Daigneault. Parrain et marraine : Eug. Daigneault et Imelda Tan guay épouse du parrain.

Mariage

Oct. 11. Entre Joseph, Hubert, Vincent, Ferrier Brodeur, fils de Hubert Brodeur et de feu Malvina Bouthillette; et Litly, Mared, Mary Lassey, fille de feu Willie Lassey et de Malvina Heintz.

EN VISITE

Mme Donat Archambault de la rue Bourdages était en visite, le 14 courant, chez son père, M. Joseph Desgranges, chez ses sœurs Mmes Antoine Chicoine et Elphège Marcoux, et chez son beau-frère M. Aleine Archambault, tous de Montréal.

JOLIE SOIREE.

Dimanche, soir, à l'occasion du retour d'Europe du R. P. Laperrière et du frère Boivin, il y a eu une jolie soirée au patronage St-Vincent de Paul, au cours de laquelle nos jeunes gens ont rendu avec succès la comédie en deux actes de Antoni Mars : "Tête Folle".

Les principaux rôles ont été rendus par MM. R. Lahaise, G. Robichaud, R. Tousignant, A. Guertin, F. Fontaine et J. Leclerc. Au cours de la soirée, les auditeurs ont eu le plaisir d'entendre le R. P. Laperrière donner ses impressions de voyage.

AUCUN BLAME

Une fillette de quatre ans, Marguerite Lussier, enfant de M. Aristide Lussier, a été frappée par une automobile sur la route Nationale à St-Hyacinthe - Rougemont, lundi, et est morte peu après. Le conducteur de l'auto, Rolland Lagacé, de St-Hyacinthe, a été exonéré de tout blâme après l'enquête du coroner, le Dr. Trudeau.

Mgr. F.-Z. DECELLES NOUS REVIENT.

Mgr. Fabien Zoël Decelles, évêque de St-Hyacinthe est revenu dimanche après-midi, de sa visite pastorale. Il a visité 22 paroisses de son diocèse. La dernière visitée a été St-Joseph d'Yamaska. Plusieurs automobilistes accompagnaient Sa Grandeur à son retour dans sa ville épiscopale.

Il y avait foule de fidèles auprès de la cathédrale, pour recevoir la bénédiction de notre évêque.

La confirmation, dans la paroisse de la cathédrale, eut lieu jeudi prochain, à 3 heures de l'après-midi.

BEURRE ET FROMAGE

Les arrivages de beurre de samedi, à Montréal, furent de 1,297 boîtes à comparer avec 2,294 pour le jour correspondant de l'an dernier.

Par suite de l'absence de demande importante sur le marché local et le fait que le volume de transaction fut probablement le plus petit depuis quelques temps ont contribué à faire baisser les prix de 1-4 à 1 cent la livre. Il est probable que les prix vont encore baisser.

Le beurre pasteurisé No. 1 de l'Est cote 32 cents et 32 1-2 cents la livre; le No. 1 non-pasteurisé à 31 cents et 31 1-2 cents; le No. 2 à 30 et 30 1-2 cents.

Les arrivages de fromage de samedi furent de 5,264 meules à comparer avec 8,337 pour le jour correspondant de l'an dernier.

Le mouvement d'exportation de la semaine dernière fut décevant par suite de l'attitude indifférente du marché étranger.

St-Hyacinthe, 9. — On a payé 16 cents la livre pour 290 meules de fromage. On n'a pas vendu de beurre.

ECHOS DE LA SOIREE DU POSTE CKSH MUNICIPAL DE ST-HYACINTHE.

Lundi dernier, le 11 courant, à 9 hrs. p. m. le poste municipal radiotéléphonique de St-Hyacinthe, CKSH émettait une agréable soirée artistique sous la direction du professeur Léon Ringuet.

Des lettres de félicitation furent reçues en grand nombre de St-Hyacinthe, Montréal, Ste-Madeleine, St-Hugues, St-Rominique, Acton-Vale, St-Guillaume. L'annonceur fut très goûté. L'é-

mission fut trouvée parfaite.

Le prochain concert du poste CKSH se fera entendre le 24 octobre, à 4 1/2 p. m.

Voici le programme de la soirée du 11 dernier.

1 — "The American Legion March", par Vandersloot, Orch. Philharmonique.

2 — "Whistle Daron", Novelette; par Scholes. — Orch. Philharmonique.

3 — Trio (a) "Le Cygne", par Saint-Saëns.

(b) "The Daron of Love", par Bondix. — MM. Ed. Chaussé, violoniste, V. Chaput, clarinettiste, Mlle Rita Gaucher, pianiste.

4 — "Golden Glow", valse, par Weidt. — Orch. Philharmonique.

5 — (a) "Chorale", par Léon Ringuet, prof. — Orch. Philharmonique.

(b) "La Ste-Catherine", par Léon Ringuet, prof. — Orch. Philharmonique.

6 — "Bye Bye Blackbird", fox-trot, par Henderson. — Orch. Philharmonique.

7 — "Turkish March", par Beethoven. — Orch. Phil.

8 — "National Federation", Two-step, par Henry Lincoln. — Orch. Phil.

LISEZ ET JUGEZ

LES CENDRES doivent être tenues dans des réceptacles en métal et jamais dans des barils ou des caisses en papier ou en bois.

Les chiffons huilés ou les déchets de coton devraient être tenus dans des poubelles en métal régulières et le contenu enlevé et brûlé chaque soir.

Il ne faut pas permettre que les déchets s'accumulent dans ou près des édifices.

La gazoline, le naphthé et autres huiles volatiles ne devraient pas être tenus dans des édifices et ne devraient être employés qu'avec un soin extrême.

Les tuyaux à vapeur devraient être éloignés de tout bois et autres matières combustibles.

Les trous de tuyaux devraient être protégés avec de la tôle, ou mieux être encastrés dans la brique.

L'électricité, lorsqu'elle n'est pas convenablement installée, est dangereuse; les cordes des ampoules électriques ne devraient pas être pendues à des clous ou enveloppées dans du tuyau; on ne doit jamais employer des abat-jour en papier. Ne jouez pas avec les installations électriques.

Les tuyaux de poêles devraient être rivetés convenablement et installés directement dans les cheminées en brique et jamais à travers les planchers ou les divisions; protégez les planchers au-dessus comme au-dessous des poêles avec de la brique, du ciment ou de la tôle.

Les escaliers devraient être tenus fermés et ne doivent contenir aucun embarras continuellement; ne placez jamais aucun embarras ou tablette dans les escaliers.

On doit entretenir des passages de la bonne largeur; n'empilez pas de marchandises devant les fenêtres ou contre les portes parce qu'elles nuisent aux pompiers en cas d'incendie.

Les coupe-feu doivent être fermés chaque nuit, et on ne doit jamais placer de marchandises qui empêcheraient de fermer ces coupe-feu. Servez-vous de montures en métal et de fenêtres en verre fileté.

Assurez-vous que tous les appareils d'extinction pour l'incendie sont en bon état de fonctionnement.

Le noir de fumée épais s'allumera spontanément. De sorte que vous étendez et pulvériserez la houille et le charbon de bois lorsqu'ils sont mouillés.

Servez-vous d'allumettes de sûreté; elles ne coûtent pas plus cher.

L'obligation de faire ouvrir les portes par le dehors dans les édifices publics, les écoles, les théâtres, etc., pourra prévenir la perte de nombreuses vies.

Tous les édifices de plus de deux étages doivent être munis d'échelles de sauvetage et de porte-boyaux pour l'usage du département des incendies.

Aidez-nous à prévenir les incendies ainsi que les pertes de vies.

J. GROVE SMITH,
Commissaire fédéral des incendies.

FEU Mme R. MARCIL, NEE MARIE-LOUISE LEBLANC.

Nous apprenons avec douleur la mort de Mme Rosaire Marcil, née Marie-Louise Leblanc, de Montréal et autrefois de cette ville. Elle décédait dans la nuit du 10 courant, à l'âge de 31 ans.

Elle laisse pour déplorer sa perte, outre son époux, M. Rosaire Marcil, deux enfants, Marguerite et Guy; sa mère Mme Veuve Charles Leblanc, deux frères, Arthur Leblanc, de la maison M. O. David & Cie Enrg. de St-Hyacinthe; Louis Leblanc, de St-Jean; cinq sœurs, Mme Wilbrod Maillé, née Alida, Mme Nap. Mathieu, née Augustine, de Montréal; Mme Thomas Prigent, née Aurore, de Keen, N. H.; Mme Eugène Huberdeau, née Cécile, de Ville Emard; Mlle Flore Leblanc, de Montréal; quatre beaux-frères: MM. Wilbrod Maillé, Nap. Mathieu, de Montréal; Thomas Prigent de Keen, N. H., et Eugène Huberdeau de Ville Emard; deux belles-sœurs, Mme Arthur Leblanc, de St-Hyacinthe; Mme Ls. Leblanc de St-Jean; plusieurs neveux dont MM. Lionel et Esthel Leblanc, de St-Hyacinthe.

Les funérailles ont eu lieu à l'église de l'Immaculée Conception de Montréal, mercredi.

Nos sincères sympathies à la famille en deuil.

REUNION AMICALE

Samedi dernier, le 9 courant, M. Henri Dufour, lieutenant-colonel commandant de la Garde d'Honneur de St-Hyacinthe, était l'objet d'une jolie démonstration amicale, à l'occasion de son 23e anniversaire de naissance.

Plusieurs membres de la Garde d'Honneur et de nombreux amis se réunissaient au Manège Militaire pour le fêter joyeusement.

L'adresse fut lue par le lieutenant colonel de la Garde d'Honneur, M. Raoul Brabant, et une canne à pommeau d'or, portant le nom du héros de la fête fut présentée à M. Dufour qui, visiblement ému, remercia ses camarades et amis.

Il y eut chants et musique.

La réunion dura jusqu'à une heure avancée. Tous se séparèrent enchantés de cette réunion.

Nous formulons au lieutenant-colonel commandant de la Garde d'Honneur de St-Hyacinthe, nos meilleurs vœux de bonheur.

"QUI DONNE AUX PAUVRES PENTE A DIEU".

Le 24 octobre courant les membres de la "Conférence St-Vincent de Paul, St-Hyacinthe le Confesseur" feront la quête annuelle en visitant nos demeures. Les recettes de l'an dernier sont tout à la louange de notre ville qui continuera cette année de cultiver la charité, ce vaste champ de la paix et de l'harmonie. L'hiver nous arrivera bientôt avec son froid cortège de givre et de frimas, ses vents et ses tempêtes.

Le pauvre tend la main. N'attendons pas à demain. Devançons son geste en mettant en honneur cette vertu que l'urbanité ances-

trale a depuis un temps immémorial greffée sur l'érable canadien, toujours débordant de sève et de vie.

Donc n'oublions pas le 24. Dé lions notre gousset et donnons libéralement.

"Aime Dieu et Va ton Chemin."

VETERANS-ZOUAVES 1910-15.

L'assemblée convoquée pour le 6 octobre dernier a eu lieu dans les salles de la Philharmonique. Un comité provisoire a été formé. Une autre grande réunion de tous ces vétérans est convoquée pour mercredi, le 20 courant, au même endroit.

Un comité permanent pour l'organisation à faire en rapport avec le grand projet sera formé. Tous sont invités à y être présents.

Qu'on ne l'oublie pas!!!

Le comité provisoire.

ECHOS DE ST-DAMASE

Mardi le 5 octobre dernier, en l'église de St-Damase, M. l'abbé Perreault, curé de cette paroisse, bénissait le mariage de M. Raoul Lalardy, fils de M. Théodore Lalardy et de feu Eva Cordeau, de Ste-Madeleine, avec Mlle Ahmida Despot, fille de feu Emile Despot et de Victoria Deslauriers, de St-Damase. M. Georges Aimé Despot et Mlle Marguerite Malo furent le garçon et la fille d'honneur.

Après la cérémonie nuptiale, tous les invités accompagnèrent les nouveaux mariés chez le père du marié à Ste-Madeleine. La fête se prolongea jusqu'au lendemain matin au milieu du chant, de la musique et des déclamations. Tous se retirèrent contents et joyeux.

Aux heureux époux, nos meilleurs vœux de bonheur.

Mercredi, le 6 octobre dernier, M. Georges Malo, fils de M. et Mme Hector Malo, s'unissait avec Mlle Léonie Beaugard, fille de M. et Mme Eugène Beaugard. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. le curé Perreault.

Après le mariage les invités escortèrent les heureux époux et prirent le dîner chez M. Eugène Beaugard, père de la mariée. Vers cinq heures de l'après-midi, tous se rendirent chez les parents du marié. Les amusements les plus variés prolongèrent agréablement cette joyeuse réunion.

Aux heureux époux, nos meilleurs vœux de bonheur.

FUNERAILLES DE Mme ARTHUR COMEAU, NEE M.-L. DESSERRES

Nous apprenons avec grand regret la mort de Madame Marie-Louise Desserres, épouse de M. Arthur Comeau, négociant, de cette ville, décédée ces jours derniers, à l'âge de 47 ans, après une longue maladie.

Elle laisse après elle, outre son mari, ses fils Fernand et Jean-Léon; ses filles: Marie-Paule, Françoise, Suzanne et Yvette; sa mère Dame Victor Desserres de St-Guillaume d'Upton; ses sœurs Madame Roch Leclair, de Farnham; et Mesdemoiselles Hectorine et Alma Desserres, de St-Guillaume; ses frères: Oscar, de St-Guillaume; et Euclide Desserres, de Léonister, Mass.

Ses funérailles ont eu lieu hier, en l'église de Notre-Dame du Rosaire.

La levée du corps a été faite par M. l'abbé Ernest Leclair, neveu de la défunte, du séminaire de Nicolet. Il a aussi chanté le service, assisté comme diacre et sous-diacre, des Révérends Pères Gauvreau, O. P., et Ferron, O. P.

Les porteurs: MM. Eugène

Benoit, J. Héon; Hector Leduc; Conrad Morin; Albert Chénette et Jules Lamothe.

Dans le cortège nous avons remarqué ses beaux-frères: MM. Ernest et Adéard Comeau, de Farnham; Adéard, Alphonse et Anatole Choquette, de Sherbrooke; Déus Courchesne, de Montréal; ses oncles: MM. Louis Bilodeau, de St-Cyrille de Wendoover; Noé Courchesne de St-Guillaume; ses cousins: Arthur Bilodeau, de Montréal; Ismaël Bilodeau, de St-Jean.

Les restes mortels ont été transportés à St-Guillaume, où un libéra a été chanté en l'église de cette paroisse, par son neveu, M. l'abbé Leclair, et l'inhumation eut lieu au cimetière de la paroisse précitée.

Nos sympathies sincères à la famille éplorée.

NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

Sa Grandeur Mgr. Fabien-Zoël Decelles, évêque de St-Hyacinthe, vient de faire les nominations ecclésiastiques suivantes.

M. le chanoine P. S. Desranleau, curé à la cathédrale et chancelier du diocèse, est nommé Vicaire-Général en remplacement du très regretté Mgr. A. Fontaine. M. l'abbé Napoléon Desmarais, curé à Waterloo, est nommé curé à la cathédrale de St-Hyacinthe en remplacement de M. le chanoine P. S. Desranleau.

Le grand vicaire Desranleau est né à St-Sébastien d'Iberville le 3 avril 1882. Il a fait ses études classiques au séminaire de St-Hyacinthe, sa théologie à Montréal. Il fut ordonné par Mgr Bernard le 25 juillet 1909, professeur de philosophie au séminaire de cette ville, étudiant à la propagande et à l'angélique de Rome. Il est docteur en philosophie et en droit canonique.

Le nouveau curé Desmarais est né à St-Dominique de Bagot, le 20 janvier 1877, d'Albert Desmarais, cultivateur, et d'Adéline Racicot. Il a fait ses études classiques à St-Hyacinthe, et sa théologie au grand séminaire de Montréal.

Il a été ordonné à Roxton, par Sa Grandeur Mgr Brunault, le 12 juillet 1903. Il a été préfet de discipline, au séminaire de St-Hyacinthe, en 1903-1904; vicaire à St-Denis-sur-Richelieu, 1904, à Sorel, vicaire à St-Pierre, 1904-1909, aumônier de l'académie du Sacré-Coeur, 1909-16; curé de Sweetburg, en 1910, puis curé de Waterloo.

M. l'abbé Eugène Goulet, chapelain des RR. SS. Grises, de Sorel, devient aumônier au collège du Mont St-Bernard, Sorel, en remplacement de M. l'abbé Cusson, nommé récemment curé de Clareneville. M. l'abbé Louis Forest, vicaire à St-Césaire, devient aumônier des RR. SS. Grises à Sorel, en remplacement de M. l'abbé Goulet. M. l'abbé Georges-Edouard Brousseau, de l'évêché de cette ville, devient vicaire à St-Césaire, en remplacement de M. l'abbé L. Forest. M. l'abbé Victor Quintal, professeur au Séminaire de St-Hyacinthe, devient cérémoniaire de l'évêché en remplacement de M. l'abbé G. E. Brousseau.

ECOLE DES ARTS

Le public de notre ville apprendra avec plaisir que le Conseil des Arts et Manufactures a décidé d'ouvrir à St-Hyacinthe, un cours de solfège sous la direction du professeur Goulet de Montréal. Les dames et les messieurs qui veulent profiter de cette aubaine voudront bien se rendre au marché centre, porte du côté nord-est (anciens bureaux de la cité) samedi soir à 7.30 hrs. Le professeur inscrira leur noms et fera

Thé dont la saveur est une révélation.

C'est la pureté et l'arôme du

THÉ

"SALADA"

qui lui ont valu son immense popularité.

Blquette brune, 75c. - Mélange Orange Pekoe, 85c.

NOTES LOCALES

connaître les conditions du fonctionnement de ces cours. Les élèves plus jeunes que quinze ans ne seront pas admis. Les leçons seront données tous les samedis soirs à la même heure dans la salle plus haut mentionnée.

DE PASSAGE

M. Armando Goulet, attaché à la firme du C. P. R. de Montréal, était de passage dans notre ville, les 8-9-10 courants. Il a visité ses amis, M. Lionel Leblanc et M. Georges Marion. Il a visité et admiré St-Hyacinthe qui l'a charmé beaucoup sous tous les rapports.

LA VOIRIE DANS QUEBEC

Le bulletin officiel du ministère de la voirie rappelle la loi limitant les poids concernant les véhicules automobiles. Cette loi décerne que, en dehors des cités et villes, aucun véhicule automobile muni partiellement ou entièrement de bandages pleins ne peut être conduit dans un chemin public lorsque son poids total, comprenant le poids du véhicule et celui de sa charge, dépasse dix mille livres. Le poids d'un véhicule automobile muni entièrement de bandages pneumatiques ne doit pas dépasser douze mille livres, comprenant le poids du véhicule et le poids de la charge.

Il est vrai que dans les cités et villes, le conseil municipal peut limiter lui-même le poids total d'un véhicule automobile et permettre un poids supérieur déterminé par la loi pour les chemins ruraux. Vu la fréquence des pluies en automne, la résistance des routes subit des conditions défavorables. Aussi les camions trop lourdement chargés peuvent causer les dommages les plus coûteux. Le ministère de la voirie de la province a été obligé de sévir, à son grand regret, contre certains propriétaires de camions, car l'intérêt public ne lui laisse d'autre alternative que d'appliquer énergiquement les sanctions prévues.

Le bulletin mentionne aussi que le ministère de la voirie désire lancer au cours de l'hiver, et continuer par la suite, une campagne d'intense publicité dont le but sera de développer le tourisme dans la province de Québec. Il est important que ceux qui désirent recevoir les touristes fournissent sans délai les renseignements demandés. Pour ceux qui n'ont pas lu sur les journaux l'annonce intitulée "Qu'avez-vous à offrir aux touristes", prière de s'adresser au Bureau du Tourisme du ministère de la voirie, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Rapport sur la condition des grandes routes.

No. 12. — Route St-Hyacinthe-Rougemont. — 15.90 milles. Bon sur toute la longueur.

No. 32. — Route St-Hyacinthe-Melbourne. — 49.44 milles. Bon de St-Hyacinthe à la limite sud de Durham-Sud. Chemins de terre passables de Durham-Sud à l'intersection de la route Richmond-Yamaska. Suivre ensuite cette route jusqu'à Melbourne.

FOIN ET PAILLE.

Le foin et la paille sont bien demandés et la recherche de ces fourrages maintient les prix au

ferme et plutôt à la hausse sur les marchés de Montréal et de Toronto. L'approvisionnement de foin sur les marchés de l'est des Etats-Unis était insuffisant pour rencontrer la demande domestique, les commerçants américains importent surtout du Québec présentement afin de compléter leurs stocks. Les rapports du mois d'août du ministère de l'Agriculture américain donnent une estimation de 88,000,000 de tonnes de foin pour tous les Etats-Unis à comparer avec la production totale de 100,000,000 de tonnes l'an passé, ce qui représente une diminution de 12,000,000 de tonnes par rapport à la récolte de l'année dernière.

Le Bureau de la Statistique du Dominion annonce également une diminution de 3,500,000 tonnes de fourrage dans les deux seules provinces du Québec et de l'Ontario. Par ailleurs nous savons que la récolte de foin a été déficitaire dans les provinces maritimes et médiocre dans l'ouest canadien. Ceci nous porte à prévoir que des transactions importantes auront lieu dans le cours de l'hiver prochain et nous force à recommander aux agriculteurs désireux de vendre leur foin disponible aux plus hauts prix du marché, d'être encore plus particuliers qu'ils ne le sont ordinairement, de bien classer leur foin avant de le presser, et de le mettre en balles de dimensions uniformes lors du pressage. Comme nous nous attendons à ce que nombre d'agriculteurs se conformeront cette année à la loi des inspections et de la vente, nous leur demandons de se procurer une copie de la loi du foin et de la paille en s'adressant au Bureau des Publications, Ministère de l'Agriculture, Ottawa, Canada.

Moyenne des prix de gros pour la semaine finissant le 25 septembre.

Montréal : Foin pressé (la tonne) ; Mil \$13.40 à \$14.65 ; Trèfle \$10.65 à \$11.25 ; Mélé \$11.00 à \$12.50. Paille pressée (la tonne) : Avoine \$7.35 ; Blé \$7.00

Saint-Hyacinthe. — Foin pressé (la tonne), Mil \$8.75 à \$11.00 ; Trèfle \$8.50 à \$9.35 ; Mélé \$8.00 à \$10.00 ; Paille pressée (la tonne) ; Avoine \$4.50, Blé \$4.00.

Marieville. — Foin pressé (la tonne) : Mil \$13. à \$14., Trèfle \$10.00 à \$12.00, Paille \$4.50 (la tonne).

St-Simon. — Foin pressé (la tonne) \$12.00 à \$13.00, Trèfle \$9.00 à \$10.00, Mélé \$10.00 à \$11.00 ; Paille pressée (la tonne) Avoine \$4.25, Blé \$4.25.

St-Aimé. — Foin pressé (la tonne) : Mil \$11.00 à \$12.00 ; Trèfle \$8.00 à \$10.50, Mélé \$8.00 à \$9.00. Paille pressée (la tonne), Avoine \$4.50.

Prix de gros, Londres Ang., le 28 septembre.

Cote au comptant, à l'entrepôt, en argent canadien. Foin de trèfle, 1ère coupe \$22.76 la tonne de 2,000 livres. Foin de trèfle ordinaire \$18.25 à \$20.57 la tonne de 2,000 livres.

CONCERT SACRE A ST-DENIS-SUR RICHELIEU

Dimanche dernier, le 10 courant, à l'église de St-Denis-sur-Richelieu, un concert sacré fut

donné par la chorale de St-Hyacinthe sous la direction du professeur Léon Ringuet de cette ville.

M. Deragon, organiste de la paroisse St-Etienne de Montréal, inaugura l'orgue de St-Denis. Il était accompagné de M. Pinart, ténor-soliste de la paroisse St-Etienne de Montréal. La soirée commença vers 7 1/2 hrs. p. m. par un morceau d'orgue. L'assistance très nombreuse goûta fort cette entrée ainsi que le reste du programme que nous donnons ci-après.

"Gloria", par Dubois, La chorale de St-Hyacinthe.
Trio — "Ave Maris Stella", par Roservig. MM. Lemaire St-Germain, Arthur Ledoux et Arthur Fontaine.

Orgue. M. Deragon.
Duo. — "A toi Ste. Vierge", par A Morin-Labrecque. MM. Raoul Larue et Art. Ledoux.

Solo — "O Salutaris", par Flegier. M. Arthur Fontaine.
SALUT.

Sanctus, par Dubois, La chorale de St-Hyacinthe.
Solo — "Ave Maria", par Lurji. M. L. St-Germain.

Orgue. M. Deragon.
"Ave Verum", par Merlier. La chorale de St-Hyacinthe.

"Tantum Ergo." par Rebutat. La chorale de St-Hyacinthe.

Orgue. M. Deragon.
M. le Chanoine Desranleau prononça le sermon de circonstance. Ce concert fut un véritable succès.

DE PASSAGE

M. Albert Charpentier, de la pharmacie Gauthier, Montréal, était de passage à St-Hyacinthe, ces jours derniers. Ses amis étaient enchantés de le revoir.

EN TOURNEE THEATRALE

Notre Garde d'Honneur continue sa tournée théâtrale. Elle sera à St-Denis le 16 octobre et donnera sa séance dans la salle des bazars.

Notre Garde ira à Valcourt sous peu. Nous lui souhaitons plein succès.

AU PROCHAIN NUMERO

Nous avons écrit un article sur l'exposition de St-Barnabé-Sud. L'espace ne nous permet pas de le reproduire cette semaine. Nous le réservons pour le prochain numéro.

LA TROUPE DE LA PORTE SAINT-MARTIN A ST-HYACINTHE.

Le 17 novembre prochain, M. Pierre Magnier, viendra donner une grande représentation théâtrale au théâtre Corona. Il dirigera la troupe de la Porte St-Martin que St-Hyacinthe envie d'applaudir dans "Cyrano de Bergerac."

Les billets sont en vente au théâtre Corona et à la pharmacie Brodeur.

PERSONNELLE

L'hon. Sir Lomer Gouin et l'hon. Ernest Choquette, Conseiller Législatif de cette division, étaient de passage en cette ville mercredi de cette semaine.

Ils ont profité de la circonstance pour rendre visite au maire de la ville M. T. D. Bouchard.

EN VACANCE

Le rapport des incendies ne mentionne aucun feu, cette semaine.

CONVENTION REGIONALE DE L'A. C. J. C. A ST-DENIS.

Dimanche dernier, le 10 courant, St-Denis fut témoin de la 10e convention de l'union régionale de l'A. C. J. C. de St-Hyacinthe. Six cercles et deux avant-gardes étaient représentées et M. Rodolphe Laplante du Comité Central de l'A. C. J. C. de l'Assomption, Montréal et M. Danis du comité régional de cette région ont bien voulu se joindre aux délé-

93 CASCADES

EPICERIE
P. LASSONDE
PHILIPPE

TEL. 160

<p>VENTE PAR LE SHERIF</p> <p>Province de Québec, District de Saint-Hyacinthe. No. 905. Cour du Magistrat. Dame Mériella Ménard & vir : Demandeurs contre Edouard Nadeau, restaurateur. AVIS PUBLIC. Par enca public et par suite de saisie, il sera vendu à la place d'affaires du défendeur, No. 37 rue Laframboise, en la cité de St-Hyacinthe, le 27 octobre prochain (1926), à dix heures de l'avant-midi, tous les effets saisis en cette cause, consistant en tabac, chocolat, balance, etc. Le tout sera vendu et adjugé au plus haut et dernier enchérisseur pour argent comptant. St-Hyacinthe, 14 octobre 1926. Jos. L. Cormier, Shérif.</p>	<p>SHERIFF'S SALE</p> <p>Province of Quebec, District of St-Hyacinthe. No. 905. Magistrate's Court. Mrs Mériella Ménard & Vir., Plaintiff, against Edouard Nadeau, restorer. PUBLIC NOTICE. By public auction and after seizure, it will be sold at the business place of the defendant, No. 37 Laframboise street in the city of St. Hyacinthe, on the 27th of October 1926, at ten o'clock in the forenoon, all the goods seized in this cause consisting in tobacco, chocolate, a scale, etc. The whole will be sold and adjudged to the highest and last bidder for cash. St. Hyacinthe, October 14th 1926. Jos. L. Cormier, Sheriff.</p>
--	--

L'ASSEMBLEE DE ST-CHARLES
Suite de la page 1

patriotes trouvèrent pareillement le souffle et le sang nécessaire dans ces mêmes poitrines des paysans du Richelieu.

Et c'est pourquoi, messieurs, je serais tenté ici de suspendre un instant ma pensée pour donner cour à un sentiment d'un autre ordre particulier. Et ce sentiment, — puisque, en qualité de représentant de l'Etat, nous venons aujourd'hui, comme en pèlerinage, honorer la mémoire de ces morts et marquer d'une pierre le champ de leur holocauste — ce sentiment, dis-je, serait pour implorer ces autres représentants, dont nous relevons comme catholiques, de venir à leur tour discrètement les réhabiliter, en substituant, aux anathèmes d'autrefois, les bénédictions et les pardons qu'ils seraient tous en eux-mêmes heureux de répandre sur les tombes des excommuniés.

Mais ces choses, n'est-ce pas, il n'y faut toucher qu'avec la plume austère et froide de l'historien. Le romancier, lui, ne saurait que s'égarer dans les fictions que dore ou caresse son rêve.

Tout de même, messieurs, si ce romancier respire depuis son enfance, l'air du Richelieu, si partout, dans ses promenades le long des rives, il a sans cesse senti sous ses pas les pas des Habits-rouges ; si souvent il s'est arrêté devant le coteau muet de St-Charles pour reconstituer en silence dans son esprit la barricade d'arbres derrière laquelle nos Patriotes sont tombés ; si l'on conserve toujours à l'extrémité de sa mémoire la légende jetée en fronde aux combattants... d'une certaine bénédiction complice, quelque chose alors viendra toujours l'irriter comme une injustice de Dieu et des hommes en ne laissant pas descendre leurs pardons sur la fosse de ceux qu'ils savent...

Mais je ne voudrais pas de plus clore ces réflexions sans profiter de la présence des nombreux patriotes réunis, et qui se rattache de si près au pèlerinage d'aujourd'hui et de Rouville ont formulé : compléter au plus tôt la route, dont il ne reste plus que quelques milles à paver, entre Sorel et Chambly, afin de la sacrer tout de suite officiellement "route nationale".

Je laisse peut-être peser dans mes commentaires l'orgueil que j'éprouve à me savoir aussi un peu le représentant de cette historique région, mais vous accorderez toutefois que, après Québec, il n'est guère de lieu en notre province qui offre à la fois à l'Histoire, à la Commission des Monuments et au ministère de la voirie, un champ plus cher à vénérer et qui requiert davantage leur sollicitude.

Suite en page 8

Les mets les plus exquis !!!

Nous sommes reconnu pour nos chocolats et bonbons de qualité supérieure.

Votre palais vous demande sans cesse l'exqu Coast et la saveur subtile des chocolats :

MOIRS, PASCALL, TOBLER, PAGE & SHAW, ETC. ETC.

Nous pouvons vous satisfaire en tout et vous vous en convaincrez en venant admirer notre assortiment complet de bonbons fabriqués CHEZ NOUS par un confiseur expert.

Rien n'égale le sourire que vous inspire le MOIRS.

Vous trouverez ce que vous désirez en venant au

RESTAURANT BIJOU
Geo. Fouriezos, prop.

109-111 Cascades — Tél. 456 — St-Hyacinthe, P. Q.

UN CHEF NATIONAL

Suite de la page 8

très nette compréhension qu'il est indispensable, pour sortir des difficultés où nous nous sommes débattus depuis quelques années, de l'union de tous les partis, de leur coopération sincère à l'oeuvre de salut, de relèvement financier, de vie nationale canadienne qui exige une action concertée de toutes les bonnes volontés.

J E P

(L'avenir du Nord)

JUSTINE

Suite de la page 3

jeter un regard d'étonnement. Evidemment, elle ne se sentait créée et mise au monde que pour cette humble tâche. Il reprit :

—Songez à ce que l'on dira. On s'imaginera des choses qui... qui nuiront à votre réputation.

Elle haussa les épaules :
—Il faudrait avoir du temps à perdre pour s'occuper des "méchantises" que disent les gens.

Puisqu'il lui plaisait de rester le souillon qu'elle était par vocation, par une disposition si naturelle, pouvait-il, en raison en outre de la preuve d'attachement qu'elle lui donnait ainsi, lui opposer une autre objection ?

Justine ne se pressait pas de regagner sa cuisine. On devinait qu'elle voulait ajouter un mot, mais qu'une crainte la retenait.

D'une voix bienveillante, Dortal vint à son secours :
—Vous avez encore quelque chose à me dire ?

—Si j'osais, je ferais une proposition à monsieur.

—Je vous écoute.

—Ce serait de nous marier nous deux !

Il partit d'un éclat de rire.

—Décidément, Justine, vous en avez de bonnes !

—Alors, ça ne dit rien à monsieur ?

Ah ! non, ça ne lui disait rien. Épouser cette fille ! Toutes ses délicatesses se révoltaient à cette pensée. Il fallait qu'elle eût perdu la tête pour lui faire, avec cette tranquille assurance, une telle proposition. Il ne revenait pas de sa stupeur.

—Monsieur réfléchira, dit Justine, comme si elle n'avait pas abdiqué son espoir.

Dortal retint la réplique qui montait à ses lèvres. Après tout, pourquoi ne pas réfléchir, comme elle le lui conseillait ?

Certes, aux yeux des autres, comme aux siens, ce serait se couvrir de ridicule que de prendre pour compagne cette domestique si vulgaire d'allures, d'intelligence bornée et d'un physique si peu attirant. Mais elle allait avoir trois cent mille francs. Cette considération méritait tout de même une sérieux examen.

Qui sait, si devenue sa femme et désireuse de lui plaire, Justine ne se transformerait pas peu à peu, ne modifierait pas ses manières, son langage, ne s'élèverait pas, à son contact, au-dessus de son ancienne condition ? L'amour accompli des miracles. Pourquoi n'en serait-il pas ainsi une fois de plus ?

Et, au bout de quelques jours, ça commençait "à lui dire" en songeant qu'avec les rentes de Justine jointes à son petit avoir, il pourrait abandonner sa place et mener à son tour une douce existence de bourgeois. Après tout, Justine avait des qualités de bonne ménagère qui compensaient ses défauts, ses imperfections, les lacunes de son éducation. Aussi, l'air grave, presque solennel, dit-il un soir :

—J'ai suivi votre conseil, Justine, j'ai réfléchi et je me suis aperçu que je vous aimais beaucoup et que je ne pourrais vivre sans vous. Nous allons donc nous marier. Ne croyez pas que ce soit l'intérêt qui me guide ; c'est l'affection, uniquement. Permettez-moi de vous donner mon premier baiser.

Elle battit des mains et, sans émoi, tendit ses grosses joues rouges aux lèvres de celui qui allait être bientôt son poux.

—Ce qu'on va être heureux ! s'écria-t-elle.

—Oui, répéta-t-il pour bien s'en convaincre lui-même, nous allons être heureux, très heureux... ma chère adorée !

Et ma foi, malgré les années écoulées, Dortal, qui a pris du ventre et qui songe à se lancer dans la politique, donne bien l'impression

d'un monsieur entièrement satisfait de sa destinée.

Eugène Dreveton.

LES MALADIES DES ENFANTS

Peuvent être promptement enrayerées avec les Pastilles Baby's Own

Les maladies des enfants sont nombreuses, mais les neuf-dixièmes d'icelles sont dues à une cause et à une seule cause seulement — le dérangement de l'estomac et des intestins. Pour chasser rapidement n'importe laquelle des maladies bénignes du jeune âge et de l'enfance, les intestins doivent être réglés de manière à fonctionner régulièrement et l'estomac doit être assaini. Aucun autre remède pour les tout petits n'a eu autant de succès que les Pastilles Baby's Own. Elles chassent la constipation et l'indigestion ; enrayerent les rhumes et les fièvres bénignes, corrigent la diarrhée et les coliques et procurent un sommeil réparateur en réglant les fonctions de l'estomac et des intestins. Voici ce qu'écrivit Mme L. M. Brown, de Walton, N.-E., concernant ces Pastilles : "Je ne puis trop louer les Pastilles Baby's Own, car je les ai trouvées excellentes contre les maladies des enfants."

Les Pastilles Baby's Own sont vendues par les marchands de remèdes ou par la poste à 25 cents la boîte de The Dr. Williams Medicine Co., Brockville, Ont.

LES FEMMES ET JEUNES FILLES

ONT BESOIN D'UN NOUVEAU SANG RICHE.

Cette femme trouva les Pilules Roses du Dr. Williams vraiment une amie.

Justement parce qu'elle est une femme, il y a des temps où toute femme a besoin de secours et de forces sous la forme d'un tonique reconstituant le sang.

A des milliers de jeunes filles et de femmes, les Pilules Roses du Dr. Williams ont prouvé être un bienfait, parce qu'elles enrichissent le sang, renforcent et donnent le ton aux nerfs malades. La jeune fille anémique qui est languissante et pâle ; l'épouse dont le dos semble se briser, la mère dont la santé manque quand elle atteint l'âge moyen — pour de telles malades les Pilules Roses du Dr. Williams sont précieuses parce que la mauvaise santé chez les jeunes filles et les femmes est ordinairement causée par la pauvreté du sang ou le manque de sang. Les pilules ont prouvé être un bienfait à des milliers d'autres, pourquoi pas vous ? A différentes époques de la vie, Mme G. R. Lake, de Walton, N.-E., a éprouvé la valeur des Pilules Roses du Dr. Williams. Voici ce qu'elle dit : "J'ai employé d'abord ces pilules lorsque j'étais jeune fille, car à l'âge de treize ou quatorze ans quand la nature demande toute la réserve de forces que nous avons, c'est là que nous avons besoin de son secours rajeunissant. C'est là que je trouvais les Pilules Roses du Dr. Williams vraiment une amie. Et encore aujourd'hui que l'âge de puberté est passé et que je suis mère de quatre enfants, sujette à tous les ennuis et inquiétudes du foyer, les Pilules Roses du Dr. Williams sont le seul tonique que je prends pour garder ma santé et mes forces et elles ne m'ont jamais trompée. Toute jeune fil-

le malade ou mère anxieuse, devrait suivant mon conseil essayer ces pilules, je sais qu'elles les trouveront comme moi également bonnes."

Vous pouvez vous procurer ces pilules chez tout marchand de remèdes ou par la poste à 50 cents la boîte de The Dr. Williams Medicine Co., Brockville, Ont.

—Peu importe que la victoire t'échoit ou t'échappe ; ton plus grand bonheur doit être d'avoir fait ton devoir.

EDWARDSBURG
CROWN BRAND
SIROP DE MAÏS

IL fait les délices des adultes comme des enfants.
Quel dessert plus délicieux pour compléter un bon repas ! Il est nourrissant et d'une digestion facile. En vente partout

The CANADA STAR CO. LIMITED MONTREAL

Comptes de banque petits ou gros

LA Banque de Montréal, qui, depuis plus d'un siècle, est au service des intérêts industriels et agricoles du Canada, est parfaitement outillée pour l'administration des plus gros comptes de banque et pour la conduite des opérations de finance les plus importantes. De plus, elle donne le service le plus complet et la plus grande attention aux petits comptes qui y sont également bien accueillis.

Banque de Montréal
Fondée en 1817
L'actif dépasse \$750,000,000

Argent à prêter sur stocks, meubles, commerces, fermes, et autres valeurs.

Ecrivez pour informations.
Service rapide, confidentiel.

UNION MERCANTILE AGENCY
20 ST-JACQUES - - CH. 35
MONTREAL.

EXPOSITION DE SAINT-HYACINTHE

3 et 4 Août 1926.

LISTE DE PRIX

Suite et fin

10 tiges de blé d'Inde ensilage. Larivière Zéphyr, 1er, Lussier Lionel 2e, Beaugard A. 3e, Morissette Frs. 4c, Carboneau Aimé 5e.

5 lbs. tabac en feuilles de l'année. Péloquin Pierre 1er, Moris-

"LE CLAIRON"

Journal Hebdomadaire publié à St-Hyacinthe tous les vendredis au N° 173 rue Girouard, par L'imprimerie Yamaska

ABONNEMENT
A St-Hyacinthe (livré à domicile) et aux Etats-Unis, par année \$1.50
Ailleurs au Canada 1.00
3 cents le numéro.

En vente chez MM. St-Jean & Frères et H. Barré, marchands de journaux.

VOTRE JOURNAL VEUT PUBLIER VOS NOUVELLES.

Vos nouvelles, s'il vous plaît. Noces de diamant, d'or, d'argent, de cristal, de bois ou de ferblanc, anniversaire de naissance, fêtes familiales, nous voulons tout. Vous recevrez des visiteurs du Canada ou des centres de la Nouvelle-Angleterre, vous faites vous-mêmes des voyages en auto ou en chemin de fer, donnez-nous un coup de téléphone pour le faire savoir. Pour vos soirées de famille, un mot de votre part pour nous communiquer les détails de la fête.

Et tout cela, c'est gratuit ; la publication de vos nouvelles ne vous coûte rien, car c'est votre journal, et vous aurez vous-mêmes acquis des titres à notre reconnaissance, car vous serez nos collaborateurs.

Sans gêne, donc, donnez-nous des nouvelles, beaucoup de nouvelles ; c'est gratis pour les abonnés, bien entendu.

Le Clairon, 173 Blvd Girouard. Tél. 143.

PACIFIQUE CANADIEN

ACHETEZ
VOS
BILLETS
CHEZ
J. E. MORIN
Agent — Téléphone 70

23 1/2 Rue Laframboise P. S. — Privilège de voyager par Canadien National jusqu'à Montréal et prendre le Pacifique Canadien ensuite.

Sur demande M. Morin accompagnera les passagers à Montréal et s'occupera des transferts, etc.

sette Frs. 2e, Morissette Jos. 3e, Morissette Mme J. B. 4e.

5 lbs de savon du pays. Côté Alb. 1er, Côté Uldège 2e, Michon Louis 3e, Lafrenaye Léopold 4e.

Collection de légumes. Beaugard Eugène 1er, Messier Mme J. B. 2e, Monast Richard 3e.

Choux à fourrage. Messier Mme J. B. 1er, Péloquin Pierre 2e.

Bouquets de fleurs coupées. Monast Richard 1er, Messier Mme J. B. 2e, Michon Ephrem 3e.

Manufacture domestique. — 10 vgs étoffe de laine pure du pays, non foulée. Desnoyers Stanislas 1er.

10 vgs étoffe de laine pure du pays, foulée et croisée. Gadbois Louis 1er, Loïselle Alphonse 2e, Desnoyers Stanislas 3e.

10 vgs toile du pays. Desnoyers Stanislas 1er, Choquette Raymond 2e, Boulay Mme Emile 3e.

10 vgs flanelle du pays non pressée. Desnoyers Stanislas 1er, pelletier Henri 2e, Desnoyers Emile 3e.

10 vgs de tapis du pays, catalogue. Desmarais Emile 1er, Monast Richard 2e, Lussier Adélaïde 3e.

Tapis de fantaisie fait au crochet. Lafrenaye Louis 1er, Lussier Adélaïde 2e, Boulay Mme Emile 3e.

Tapis fait à l'aiguille. Desnoyers Emile 1er, Messier Mme J. B.

CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA

Changement d'horaire en effet dimanche le 26 septembre.

Train No. 16 de Richmond à 11.13 a. m. tous les jours de Richmond à Portland continuera sur le même horaire qu'à présent excepté le dimanche.

Train No. 116 de Montréal 8.20 a. m. le dimanche seulement quittera Montréal à 8.55 a. m. le dimanche seulement direct pour Portland environ 35 minutes plus tard que l'horaire actuel.

Train No. 17 laissant Portland à 7.45 a. m. tous les jours sera en opération tous les jours excepté le dimanche sur le même horaire qu'à présent jusqu'à Richmond et arrivera Montréal 6.20 p. m.

Train No. 117 laissera Portland pour Montréal à 8.15 a. m. le dimanche seulement Sherbrooke 4.50 p. m. St-Hyacinthe à 7.05 p. m. et arrivera à Montréal à 8.35 p. m.

Train No. 43 tous les jours de Richmond à Montréal circulera tous les jours dimanche excepté.

Train No. 24 Montréal à Ste-Rosalie quittera Montréal à 12.10 p. m. excepté le dimanche au lieu de 11.10 a. m. tous les jours.

Train No. 23 de St-Hyacinthe à 1.45 p. m. excepté le samedi et le dimanche partira à 2.45 p. m. tous les jours excepté le dimanche.

Train No. 38 de Montréal à 4.15 p. m. excepté le samedi et le dimanche quittera Montréal pour Ste-Rosalie à 6.10 p. m. excepté le dimanche.

Train No. 37 de St-Hyacinthe à 6.05 a. m. excepté le dimanche pour Montréal quittera St-Hyacinthe 7.13 a. m. tous les jours excepté le dimanche.

Train No. 140 de Montréal 12.45 p. m. le samedi seulement et le train No. 39 le dimanche seulement 7.30 de St-Hyacinthe seront annulés.

Train No. 34 quittant Montréal 10.40 p. m. tous les jours pour Québec quittera Montréal à 11.20 p. m. et arrivera à Québec 7.10 a. m. Ce train fera raccordement à Richmond avec No. 15 arrivant de Portland 2.20 a. m.

Train No. 33 quittera Québec à 11.20 a. m. tous les jours au lieu de 11.40 arrivera à Montréal à 7.15 a. m. raccordant à Richmond avec le train No. 14 pour Portland à 3.20 a. m.

Pour informations et plus amples renseignements adressez-vous à J. P. Lazure chef de gare, ou à E. O. Picard agent pour la ville, téléphone 354, 35 Laframboise.

MAL DE GORGE

Appliquez le Liniment sur la gorge et la poitrine. Gargarisez-vous la gorge avec le Liniment Minard délayé dans de l'eau.

Merveilleux pour les cas de bronchites et d'asthme. 45F

LINIMENT
TRIONPHE DE LA DOULEUR
MINARD

2e, Larivière Zéphyr 3e.

Tapis du pays, autre que catalogue, 10 vgs. Desnoyers Stanislas 1er, Loïselle Alphonse 2e.

Tapis de laine. Desnoyers Stanislas 1er, Desnoyers Emile 2e.

1-2 douz. d'essuie-mains en toile du pays. Lafrenaye Louis 1er, Drapeau Clodomir 2e, Messier Charles 3e.

(Suite à la page 7)

EXPOSITION DE ST-HYACINTHE.

(Suite de la page 6)

Nappe de toile du pays. Messier J. B. 1er, Bissonnet Joseph 2e, Ferme Bellevue 3e.

1 drap de laine. Messier Charles 1er, Desnoyers Emile 2e, Desnoyers Stanislas 3e.

1 couverture de coton. Bissonnet Joseph 1er, Messier Mme J. B. 2e, Desnoyers Emile 3e.

1 drap de laine et coton. Desnoyers Stan. 1er, Messier Chs. 2e, Messier Mme J. B. 3e.

1 couvre-pieds piqué. Isté Israël 1er, Lagacé Ernest 2e, Côté Ulédge 3e.

Spécial : Couvre-pieds étoffé. Larivière Zéphyr 1er, Desnoyers Stanislas 2e.

1 châle de laine. Beaugard Rodrigue 1er, Lafrenaye Léopold 2e, Messier Mme J. B. 3e.

1 couverture à cheval. Messier Charles 1er, Larivière Zéphyr 2e, Lafrenaye Léopold 3e.

1 paire de chaussons de laine. Côté Uldège 1er, Messier Mme J. B. 2e, Loisselle Alphonse 3e.

1 lb. de laine blanche. Palardy Jérémie 1er, Messier Mme J. B. 2e, Beaugard Rodrigue 3e.

Robe de laine. Bernatchez Armand, 1er, Beaugard Wilfrid 2e, Phaneuf Olivier 3e.

Complet d'étoffe du pays pour homme. Beaugard Wilfrid 1er, Phaneuf Olivier 2e.

Couverture de voitures fait au métier. Messier Charles 1er.

1 couverture nappe de laine. Desnoyers Emile 1er, Desnoyers Stanislas 3e.

1 couverture nappée de laine et coton. Desnoyers Stanislas 1er, Desnoyers Emile 2e, Lagacé Ernest 3e.

1 couverture fleurie. Monast Richard 1er, Morin Mme Louis 2e, Messier Mme J. B. 3e.

Ouvrage en cheveux. Bissonnet Joseph 1er, Desnoyers Emile 2e, Desnoyers Stanislas 3e.

Ouvrages de fantaisie. Broderie en soie. Ferme Bellevue 1er, Dallaire Mme 2e, Beaugard Donat 3e.

Broderie en fil. Beaugard Eugène 1er, Bédise Oscar 2e, Michon Jos, fils, Nap. 3e.

Tricot en laine du pays. Bernatchez Armand 1er, Lagacé Ernest 2e, Ferme Bellevue 3e.

Tricot en coton. Bernatchez Armand 1er, Lagacé Ernest 2e, Morin Mme Louis 3e.

Dentelles modernes. Harnois Mme D. 1er, Beaugard Donat 2e, Morin Donat 3e.

Ouvrages à brins tirés. Morin Stanislas 1er, Guilbert Philias 2e, Desnoyers Stanislas 3e.

Ouvrage en cire ou en sel. Desnoyers Stanislas 1er, Desnoyers Emile 2e.

Ouvrages faits au filet. Morin Mme Louis 1er, Bernatchez Armand 2e.

Ouvrages faits au filet (tatting) Lagacé Ernest 1er, Ferme Bellevue 2e, Morin Nonat 3e.

Ouvrages en peinture. Desnoyers Emile 1er, Desnoyers Stan. 2e.

Coussins. Ferme Bellevue 1er, Mme Dallaire 2e, Raymond Alix 3e.

Ouvrages de fantaisie autres que ceux ci-dessus. Nichols Albany 1er, Beaugard 2e, Dallaire Mme 3e, Morin Mme Louis 4e.

Coussin peint. Desnoyers Stanislas 1er.

Chemise de nuit brodée ou tricotée. Beaugard Donat. 1er, Michon Jos. fils, Nap. 2e, Lussier Adéard 3e.

Sous vêtements de laine. Peltier Henri 1er, Desnoyers Stanislas 2e.

Chandail pour homme. Bernatchez Armand 1er.

Chandail pour Dame. Coiteux Emile 1er, Raymond Alix, 2e, Messier Mme J. B. 3e.

Jupon de laine tricotée. Côté Uldège 1er, Phaneuf Olivier, 2e, Lagacé Ernest 3e.

Couverture tricotée en coton. Messier Mme J. B. 1er, Harnois

Mme Delp. 2e. Beaugard Eugène 3e.

Travaux à l'aiguille. Dallaire Mme 1er, Coiteux Emile 2e, Raymond Alix. 3e.

Spécial. Dallaire Mme 1er. CONCOURS D'EXPERTISE

Beaugard Jean 1er, Beaugard Norbert 2e, Beaugard Paul 3e, Beaugard Léon 4e, Désilets Wellie 5e, Nichols Rolland 6e, Nichols Jules 7e, Desroches Vincent 8e, Laflamme Gérard 9e.

Médaille d'or offerte par le Dr. Rainville, méritée par Jean Beaugard.

EXPOSITION DU CERCLE DES FERMIERES

Suite de la page 2

Robe en flanelle du pays. 1 Mme Hilaire Blouin.

Drap de lit laine et coton. 1 Mme André Rodier.

2 Mme Samuel Lamoureux. 3 Mme Napoléon Girouard.

4 Mme Isaïe Marion. Tapis de voiture.

1 Mme Hilaire Blouin. 2 Mme Doria Fafard.

3 Mme André Rodier. 4 Mme Damase Caron.

Châle tricoté. 1 Mme Alcide Gaudette.

2 Mme Doria Fafard. 3 Mme Damase Caron.

4 Mme Doria St-Jean. Couverture pure laine.

1 Mme Doria Fafard. 2 Mme Alcide Leblanc.

3 Mlle M.-Aim Leblanc. 4 Mme Octave Caron.

Drap tricoté, laine. 1 Mme W. Guilbert.

2 Mme Alcide Leblanc. 3 Mlle Victoria Guilbert.

4 Mme Samuel Lamoureux. Couvre-Pieds

1 Mme Damase Caron. 2 Mme André Rodier.

3 Mme Wilfrid Guilbert. 4 Mme Noël Loranger.

Laine filée, tricot. 1 Mme Samuel Lamoureux.

2 Mme Hilaire Blouin. 3 Mme Doria Fafard.

Laine filée pour Chaine. 1 Mme Hilaire Blouin.

2 Mlle Alice Blouin. 3 Mme Doria Fafard.

Fichu Tricoté. 1 Mme Louis Riendeau.

2 Mme Samuel Lamoureux. 3 Mme Aldéric Guilbert.

4 Mme Eugène Henry. Frivolité

1 Mme Alcide Gaudette. 2 Mme Osias Sansouey.

3 Mme Noël Loranger. Coussin.

1 Mme Hilaire Blouin. 2 Mme Edouard Gadbois.

3 Mme Alcide Leblanc. 4 Mme Octave Caron.

Centre de table. 1 Mlle Alice Blouin.

2 Mme Joseph Phaneuf. 3 Mme Doria Fafard.

4 Mme Edouard Gadbois. Tricot de fil

1 Mlle Victoria Guilbert. 2 Mme Isaïe Marion.

3 Mme Aldéric Guilbert. 4 Mme Octave Caron.

Fleur de parterre. 1 Mme Joseph Lapierre.

2 Mme Hilaire Blouin. 3 Mme Joseph Girouard.

Pièce de Racommodage. 1 Mme Napoléon Girouard.

Filet. 1 Joseph Phaneuf.

2 Mme Aldéric Guilbert. 3 Mlle Alice Blouin.

4 Mme Damase Caron. CLASSE 4

Volailles Rh. I. Rouge. 1 Mme Napoléon Girouard.

2 Mlle Méline St-Jean. Wyandote Blanche.

1 Mme Wilfrid Guilbert. 2 Mme Louis Riendeau.

3 Mme J.-Bte Gendreau. 4 Mme Michel Gaudette.

Leghorne Blanche. 1 Mme Antoine Yvon.

Ply. Barrée Grise. 1 Mme Joseph Phaneuf.



Traitez les Rhumes Extérieurement

Pour les maux de gorge, bronchite ou gros rhumes de poitrine, frottez bien la gorge et la poitrine avec Vicks Vaporub et couvrez ensuite avec une flanelle chaude.

Vicks agit de deux façons—les deux sont directes. Absorbé comme un liniment et inhalé sous forme de vapeur. C'est un précieux secours pour rhumes dans toutes les familles.

VICKS VAPORUB
Plus de 21 millions de pots en usage annuellement



"J'ai appelé à la maison pour la première fois aujourd'hui"

Deux vendeurs se rencontrent dans un petit hôtel. "Sais-tu, Jacques, que je n'ai jamais pensé de téléphoner à la maison avant aujourd'hui, bien que je sois voyageur depuis plus de quatre ans. Je me bornais à écrire un mot tous les deux jours. A l'avenir ça va changer. Ma femme était si contente d'entendre ma voix qu'elle allait en être joyeuse toute la journée."

"Désormais, je l'appellerai tous les deux soirs ou, si je suis à bord des chars, à l'heure du déjeuner; elle sera sûrement à la maison."

Chaque jour, nombreux sont les voyageurs qui utilisent le longue distance pour communiquer avec les leurs.

A peu de frais ils jouissent de quelques minutes de causerie intime qui leur procure une satisfaction indicible.



2 Mme Hilaire Blouin. 3 Mme Alcide Leblanc.

UN CHEF NATIONAL

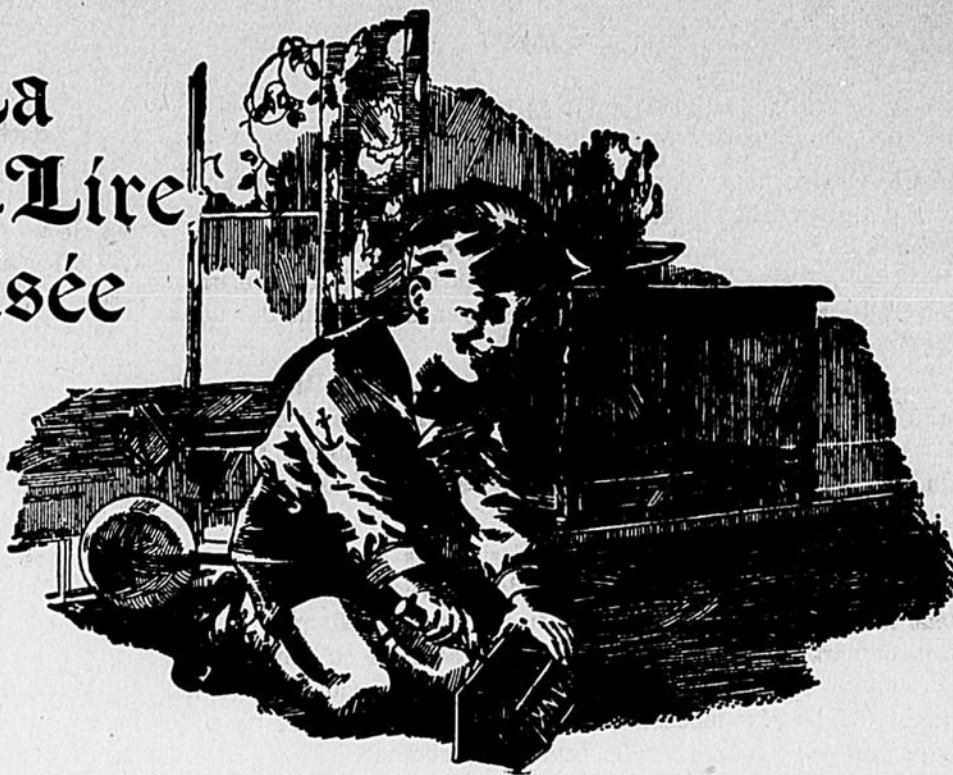
Les événements qui ont précédé, accompagné et suivi la crise parlementaire de l'été dernier, ont démontré au grand jour les qualités maîtresses de l'honorable Mackenzie King.

Rappelons-nous les étapes parcourues par le chef du parti libéral après qu'il fut choisi pour succéder à sir Wilfrid Laurier, à la convention nationale de 1919.

La preuve que les libéraux avaient su choisir le meilleur chef, c'est qu'à l'élection suivante, en 1921, il les conduisit au pouvoir.

Quand les rênes du gouvernement tombèrent entre les mains de Mackenzie King, la situation du pays était bien précaire et la direction du Parlement hérissée de difficultés. Il n'avait pratiquement pas de majorité libérale à la Chambre des députés et la majorité du Sénat lui était hostile. De plus, l'Etat, après la guerre et dix ans d'administration tory, souffrait d'une dette dont l'énormité n'aurait jamais pu être imaginée du temps de sir Wilfrid Laurier.

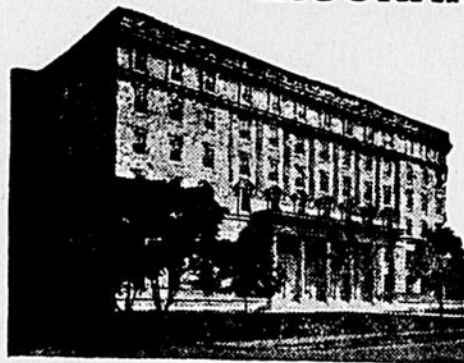
La Tire-Lire Brisée



L'enfant qui brise sa tire-lire—un simple jouet—ne se rend pas compte qu'il aurait pu avec le temps recueillir assez d'argent pour prendre une police à dotation dans la Manufacturers Life, qui lui aurait fourni, à l'échéance, le moyen de s'instruire et de se mettre en affaires. Mais vous, parents, ne laissez donc pas vos enfants faire ainsi leurs caprices; habituez-les plutôt à avoir un but défini dans la vie—à économiser dans un but défini.

THE MANUFACTURERS LIFE INSURANCE COMPANY

J. A. Bélanger, Représentant à St-Hyacinthe.



SIEGE SOCIAL TORONTO CANADA.

SANS OBLIGATION de ma part, veuillez m'envoyer des détails sur une police pour un enfant de ans, échéance à

(Nom)

(Adresse)



UN ECLAIRAGE VRAIMENT BON REND LE TRAVAIL FACILE

Transformez votre foyer, cet automne, en vous assurant un éclairage vraiment bon. Bannissez les coins noirs. Mettez fin aux maux de tête occasionnés par un éclairage defectueux. C'est facile, grâce à nos fixtures et lampes à prix économiques. Voyez l'étalage de nos électroliers, lampes portatives, lampes sur pied et lampes Mazda d'Edison. Vous trouverez l'article qui convient exactement à chaque pièce pour rendre agréable les longues soirées d'automne et d'hiver. Facilités de paiements accordées.

Fixtures électriques
Lampes portatives
Lampes sur pied
Lampes Mazda d'Edison



SOUTHERN CANADA POWER COMPANY LTD.

"Appartenant à ceux qu'elle sert".

Les chemins de fer nationalisés ajoutaient au délabrement de nos finances des déficits annuels qui augmentaient sans cesse. Il fallut que Mackenzie King trouvât, pour payer les intérêts de la dette, chaque année, plus d'argent qu'il n'en fallait à sir Wilfrid Laurier pour l'administration générale du pays.

Mackenzie King ne pouvait stimuler le travail à travers le pays et développer de nouvelles régions en construisant des chemins de fer : le Canada en avait déjà trop. Il n'avait plus de terres à offrir gratuitement aux immigrants.

Malgré toutes ces difficultés, en dépit de la dépression industrielle et commerciale, on attendait de Mackenzie King qu'il administrât le Canada avec autant de succès que le fit sir Wilfrid Laurier, à une époque de grande prospérité.

Ce qu'a réalisé Mackenzie King pendant quatre ans et demi d'administration est simplement merveilleux et même ses adversaires doivent l'admettre s'ils sont de bonne foi.

Il a rétabli l'ordre dans nos finances. Nos chemins de fer voient leurs déficits d'opération annuelle changés en surplus. Nos

dépenses ont diminué. Nos impôts sont allégés. Nos revenus augmentent. Notre commerce se développe d'une manière merveilleuse et nous laisse une balance annuelle favorable de \$410,000,000. Les institutions financières de tous genres sont optimistes. L'agriculture est stimulée par l'accroissement de nos exportations. Nos ressources naturelles sont de plus en plus et de mieux en mieux exploitées. Et, surtout, l'unité nationale, dans un commun sentiment canadien, grandit chaque jour.

L'ASSEMBLÉE DE ST-CHARLES

Suite de la page 5

APRÈS QUÉBEC

"Après Québec, dis-je, et le mot est juste, en effet, puisqu'il l'histoire n'a pas voulu s'arrêter à la Cession. Elle s'est prolongée. Elle a continué à inscrire de grands noms et d'héroïques événements. Les uns, vous les avez déjà gravés dans le marbre ou le bronze, mais combien d'autres ne le sont encore que dans la mémoire seule des hommes.

Et combien il en reste encore ainsi, tout le long du Richelieu, de ces traits d'histoire à signaler de ces coins de terre sacrés, devant lesquels l'étranger ou le touriste passent aujourd'hui indifférent, mais qui, marqués d'une simple pierre, les retiendraient au passage et soulevaient l'agenouillerait.

Aussi importe-t-il à ce que la Commission des Monuments continue à marquer de pareille façon chacun des souvenirs historiques qui jalonnent la route qui longe le Richelieu de Sorel à Chambly.

Bronze, marbre, colonnes ou stèle, frêles tablettes ou simples plaques, qu'importe leur volume ou leur forme. Qu'on nous réserve les plus humbles et les plus modestes, si l'on veut; nous saurons bien les grandir par les seuls souvenirs que nous y attacherons.

Depuis que, sur les bords du "lac des Quatre-Cantons", j'ai senti un jour subitement monter en moi une je ne sais quelle irrésistible émotion, devant la naïve tablette par laquelle la Louise se contente de rappeler au monde le saut libérateur par lequel Guillaume Tell s'échappa de la barque de Gersler — et qui fut le prélude de l'affranchissement national du pays — depuis ce jour, j'ai compris que les monuments, si modestes soient-ils, prenaient toujours la majesté et l'ampleur des événements qu'ils ont à rappeler.

Et alors quand tout cela sera fait, quand les pages de l'époque régionale de notre vieille vallée se seront inscrites à chaque tournant du Richelieu, en même temps que les patriotes de St-Denis auront complété les quelques milles de route qu'il leur reste à terminer, c'est au ministre de la voirie, je présume, enfant lui-même du Richelieu, qu'il appartiendra alors de venir, avec plus d'à-propos et de vérité que pour tout autre lieu de la province, — officiellement sacrer ce chemin: route nationale.

J'aurais même déjà des noms à lui proposer pour le baptême. Et ce serait le nom symbolique et touchant que l'on a donné en France à une route pareillement mémorable: "L'Allée du Souvenir", ou encore mieux, simplement: "L'Allée des Patriotes".

En tous cas, nous sommes tous d'avance convaincus, n'est-ce pas, Messieurs, qu'après avoir ainsi fourni aux touristes étrangers l'itinéraire le plus séduisant et le plus pittoresque à parcourir, le lieu de pèlerinage le plus touchant à vénérer, nous aurons à la fois donné à la province sa route nationale la plus profondément historique, la mieux parfumée du passé, la plus chargée de vieux noms, de vieux forts; de

monuments, de légendes et de souvenirs chers; la voie la plus essentiellement et incontestablement nationale du pays.

LE Dr. A. BERNARD.

Le docteur C. A. Bernard, représentant de Rouville à la Législature, est l'orateur suivant et parle très brièvement. Il félicite l'assemblée d'être venue en foule célébrer une date historique. Il demande à tous de ne pas oublier les enseignements qui découlent des événements de 1837; d'avoir toujours au cœur l'amour de la justice et de la liberté.

LE Dr. A. BOUTHILLIER.

M. le docteur A. Bouthillier, représentant de Saint-Jean à Québec, lui succède et parle à son tour des époques malheureuses entre la conquête et notre constitution actuelle. Ce que nos pères ont fait pour nous, nous devons l'admirer et le vénérer, car c'est d'eux que nous tenons nos libertés actuelles.

M. ALEXANDRE THURBER.

M. Alexandre Thurber, député de Chambly à la Législature, a des titres pour représenter le comté à cette nouvelle assemblée des six comtés, car son aïeul maternel, le docteur Davignon, a été arrêté par les soldats de Colborne sur le chemin de Chambly et conduit, menottes aux mains, jusqu'à près de Longueuil où des patriotes l'ont délivré. C'est ce même docteur Davignon qui est devenu plus tard représentant du comté de Chambly à l'assemblée du Bas-Canada et qui, avec les Papineau, les Doutre, les Nelson, les Dessaulles, a continué ses protestations contre le régime néfaste des deux Canadas.

"Comme en 1837, dit M. Thurber, vous êtes venus nombreux, vous avez emporté avec vous votre enthousiasme et votre ardeur, mais je ne vois pas les anciens costumes de nos habitants, pas de capots à capuchons, pas de tuques, pas de ceintures fléchées. Vous, mesdames, dans vos charmantes parures, ne me rappelez pas du tout les "habitantes" en châle de '37 et vous ne portez pas d'étoffe du pays. Mais si vous avez progressé, si vous faites aujourd'hui partie d'une nation qui compte parmi les grandes nations du monde, qui a son siège au conseil des nations, vous devez en remercier ceux qui, il y a quatre-vingt-neuf ans, ont fait le sacrifice de leur vie pour garantir vos libertés. Ce sont eux qui sont les pères de la grande nation canadienne à laquelle nous sommes tous si fiers d'appartenir".

Après le discours de M. Thurber, la Philharmonie a joué "O Canada" et l'assemblée s'est dispersée au milieu des acclamations. Des remerciements ont été adressés à M. Bouchard, qui a amené avec lui la Philharmonie de Saint-Hyacinthe sous la direction de M. Ledoux et du tambour-major Lacroix. Tout le village de Saint-Charles était pavoisé pour la circonstance et partout on voyait les couleurs qui ornaient l'estrade d'où parlait Papineau: le bleu, le blanc et le rouge.

UN CHEF NATIONAL

Suite de la page 7

Malgré ce magnifique record accompli par Mackenzie King, nul homme public n'a été plus attaqué et plus calomnié que lui.

Les uns l'accusent d'être un radical dangereux; les autres de vouloir briser le lien britannique; ceux-là de chercher à nous annexer aux Etats-Unis; ceux-ci de sacrifier l'Est à l'Ouest, etc. etc.

La manière dont Mackenzie King a gouverné le Canada, de 1921 à 1925; la noble et courageuse attitude qu'il a prise durant la dernière crise parlementaire, répondent victorieusement à toutes ces critiques malveillantes et injustes.

La politique est malheureusement un art que l'on ne dégage pas toujours aisément de ses éléments troublants et malsains. Nous nous réjouissons que les événements qui se sont déroulés à la fin de la dernière session et durant la récente campagne électorale, nous aient donné l'occasion de voir en pleine lumière les qualités transcendantes qui font de Mackenzie King non seulement un chef de parti, mais un chef de nation.

Ce qu'il a dit, ce qu'il a fait, toute son attitude comme premier ministre ou chef d'opposition, a élevé la personnalité de Mackenzie King à la hauteur des grands principes qui font des hommes d'Etat.

Les circonstances nous ont permis de constater que le chef du parti libéral n'avait pas seulement les aptitudes, les connaissances et la volonté qui distinguent les bons administrateurs, mais que, plus, et au-dessus de tout cela, il était un grand patriote canadien.

Désormais, il reste démontré que Mackenzie King est un adepte énergique de l'autonomie canadienne, un défenseur éloquent et sincère des principes du gouvernement responsable. Il est, de plus, un artisan persévérant et tenace

PETITES ANNONCES

PEINTURE ET VERNISSAGE

D'AUTOS ET DE VOITURES, Etc.
Travail de première classe à des prix défiant toute compétition.
Ouvrage garanti.
ARTHUR LEMIEUX
Tél. No 444w. 21 Rue Crevier, Laprovidence.

4d-1a.

A LOUER

A louer un des plus beaux logements de la ville, celui anciennement occupé par M. T.-D. Bouchard, coin des rues Girouard et Larocque. S'adresser aux bureaux du Clairon.

PROPRIETE A VENDRE

M. Valmore Dussault offre en vente sa propriété située au No. 8 rue Ste-Anne. Maison en très bon état avec système à eau chaude, installation pour poêle électrique et radio et vaste cour.
Téléphone résidence No. 217w
téléphone bureau No. 245.
jno

NOUVELLE AGENCE

M. R. A. St-Germain, Représentant de la Compagnie "Bross Fuller". No. 21, rue St-Simon, Saint-Hyacinthe.
24s—1-8-15-22o.

CHAMBRES ET PENSION

L'idéal vous est offert pour les chambres et pension de première classe, chez Mme Théberge, 121 1/2 rue Cascades, St-Hyacinthe.
8-15o.

SYSTEME D'ECLAIRAGE

Deleo (de 50 lampes) en parfaite condition ayant 5 années d'opération seulement. Adressez-vous à Paul Dufaul, Ste-Hélène de Bagot ou au "Clairon".
8-15-22-29o.

Débentures à Vendre

Les prêteurs intéressés dans l'achat de débentures municipales, scolaires ou d'utilités publiques, aux garanties strictement sûres, trouveront un choix varié en s'adressant à:

OVIDE BERTRAND,
Bureau de la Fonderie
Dussault & Lamoureux, Limitée.
VILLE

Pensionnat de la Maison-Mère
Présentation de Marie
Saint-Hyacinthe.Leçons d'Art Culinaire
LE VENDREDI A 9.30 HRS.

Pour DAMES et jeunes FILLES

Les personnes qui désirent assister à ces leçons sont priées d'apporter un cahier et un tablier.
ENTRÉE: Parloir des élèves.

CONDITIONS:

Leçon et diner .75
Leçon sans le diner .35
(payables après chaque leçon)

de l'unité canadienne. Il veut, sans compromettre les intérêts fondamentaux d'aucune partie de la Confédération, créer et cimenter l'union de toutes les provinces.

L'unité nationale, qu'a toujours recherchée et que réalise Mackenzie King dans la constitution de son nouveau cabinet, est aussi importante et nécessaire à notre existence que l'autonomie constitutionnelle dont il se fait le chevalier sans peur et sans reproche.

Les esprits équilibrés, que n'agitent point les intrigues ou que n'aveuglent pas de fausses doctrines impérialistes ou autres, ont la

Suite à la page 5

MORIN & MORIN

NOTAIRES

et
AGENTS d'ASSURANCES
Syndic autorisé en vertu de la Loi des faillites
159 Girouard — St-Hyacinthe
René Morin — Henri Morin

A. DELAGE

Avocat

9 St-Denis — St-Hyacinthe

2j. 1926

TEL. 336

DOCTEUR

L.-P. COUTURE

SPECIALISTE

Maladies des YEUX, des OREILLES, du NEZ et de la GORGE

191 rue Girouard, ST-HYACINTHE
Qué.

26f. 1927

DR P. OSTIGUY

SPECIALISTE

Maladies des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge.

255 rue Sherbrooke Est, Montréal
Tél. Est 5684

Tel. 655

S. CAOUETTE

Entrepreneur - Maçon

Spécialité :
PLATRIER ET BRIQUETIER.
BRIQUE ET ROCK-WALL A VENDRE.
Ouvrage garanti à prix modérés.
38 rue Concorde, - St-Hyacinthe.
29j. 1927

ENGINS A GAZOLINE A VENDRE

Engins à gazoline de 3 à 12 forces, de toutes sortes, à vendre ou à échanger. Conditions de paiement faciles. Aussi réparations à bon prix. S'adresser à M. Arthur Pélletier, St-Thomas d'Aquin, Comté de St-Hyacinthe.
23oct.-1 a

MACHINE A SABLER

M'étant procuré une machine à sabler les planchers, j'invite cordialement les personnes qui auraient des travaux de ce genre à faire exécuter de me les confier. Assurant d'avance, une entière satisfaction.
E. A. GENDRON, 244 Cascades.
jno.

PROPRIETE A VENDRE

Bâtisse en brique, 2 logements, rue Delorme. Termes faciles.
S'adresser à 107 rue Ste-Marie.
jno

TROUVE

Un pneu "Balloon" pour camion. Pourra être réclamé au No. 10 rue Morisson, en payant les frais de l'annonce.
1-8-15o

A LOUER

Un joli flat avec garage. S'adresser à 97 rue Girouard.
8-15-22-29o.

CHIEN PERDU

Petit chien blanc Pomeranien. Récompense libérale. Retournez au No. 77 rue St-Pascal.
1f.

Arrivant

-A-

ST-HYACINTHE

LA

-: CARAVANE DES -:
CHARS PRATIQUES

"STUDEBAKER"

Samedi matin, 16 Oct. 1926

L'orgueil des modèles pratiques pour la femme, l'économie d'une offre d'un profit unique pour l'homme, et l'air pur qui pousse les jeunes à s'embarquer dans le "STUDEBAKER" pour voyager.

Examinez-les! Essayez-les!

En Exposition au

Garage Drolet

Près du marché centre.

55 rue St-François, St-Hyacinthe.